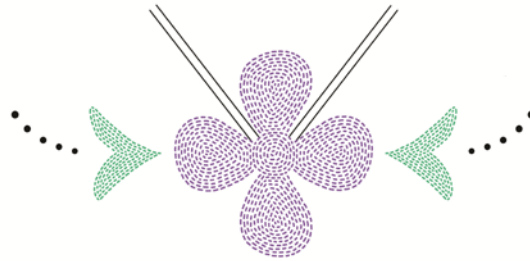


National Inquiry into
Missing and Murdered
Indigenous Women and Girls



Enquête nationale
sur les femmes et les filles
autochtones disparues et assassinées

**Enquête nationale sur les femmes et les filles
autochtones disparues et assassinées
Processus de consignation de la vérité
Première partie : Consignation des déclarations
Le Saa-Ust Centre
Vancouver, Colombie-Britannique**



PUBLIC

Samedi 7 avril 2018

Déclaration - Volume : 378

A.V.

Déclaration consignée par Caitlin Hendrickson

A.S.A.P. Reporting Services inc. © 2018

II ORDRE

Conformément à la Règle 7 du document *Orientation juridique : Règles de pratiques respectueuses*, la commissaire en chef Marion Buller a ordonné que tous les noms figurant dans cette transcription ainsi que tous les documents connexes soient rendus anonymes. Cette ordonnance a été faite le 18 avril 2018.

III
TABLE DES MATIÈRES

Déclaration Volume 378
7 avril 2018

Témoïn : A.V. PAGE
Responsable de la consignation des déclarations :
Caitlin Hendrickson

Témoignage d'A.V.	1
Attestation de la sténographe.	67

Documents déposés avec le témoignage : Aucun.

A.V.

1 Vancouver, Colombie-Britannique

2 --- À compter du vendredi 7 avril 2018

3 à 16 h 1.

4 MME CAITLIN HENDRICKSON : OK. Je vais
5 seulement mentionner que nous sommes le samedi 7 avril,
6 qu'il est 16 h 1 et que nous sommes au Saa-Ust Centre dans
7 le Downtown Eastside à Vancouver.

8 Je vais vous demander de vous présenter et
9 de bien vouloir épeler votre nom pour les besoins de
10 l'enregistrement.

11 MME A.V. : OK.

12 MME CAITLIN HENDRICKSON : Je vous
13 laisserai ensuite choisir ce que vous souhaitez me raconter
14 à l'intention des commissaires.

15 MME A.V. : OK. Mon nom est A.V. Ça
16 s'épelle [*épellation*].

17 Donc, je suis une femme autochtone et je
18 suis très reconnaissante de me voir offrir cette occasion
19 par les commissaires et le gouvernement du Canada.

20 Je suis également une immigrante; voilà
21 pourquoi me retrouver ici représente pour moi une situation
22 unique en raison de mon statut d'immigrante. Je suis
23 citoyenne canadienne, et en grandissant ici, car j'ai
24 grandi ici depuis que je suis enfant. Ç'a été difficile.
25 Être autochtone a été difficile, mais j'ai été un peu

A.V.

1 exclue, car je n'appartiens pas aux Premières Nations du
2 point de vue canadien.

3 Néanmoins, les efforts ayant été déployés
4 au Canada tout au long de ma vie ici depuis les années 1980
5 m'ont aidée. En tout et pour tout, on peut dire que j'en ai
6 bénéficié, vous savez, la décolonisation et la
7 réconciliation avec mon propre héritage autochtone; je suis
8 donc un peu moins divisée à l'intérieur, car il y a
9 beaucoup de cela et il -- je suis devenue très consciente
10 des effets de la colonisation, que nous appelons conquête
11 en [pays de naissance de la témoin].

12 Je suis très reconnaissante, comme je l'ai
13 déjà dit, pour le travail qui est réalisé ici et duquel
14 j'ai pu bénéficier.

15 Les parties difficiles ont été et la
16 violence que j'ai vécue ici, et le traitement que j'ai reçu
17 et les déclarations que j'ai faites à la police.

18 Et particulièrement le fait que j'ai,
19 lorsque j'ai présenté ma déclaration à la police, je leur
20 ai amené -- je leur ai signalé un violeur en série, et en
21 raison de leur rejet complet de mes allégations, il a été
22 en mesure de continuer et de violer au moins 20 autres
23 femmes; leur négligence et leur incompétence concernant le
24 traitement de mes allégations a donc non seulement entraîné
25 des blessures psychologiques et physiques à mon égard,

A.V.

1 vraiment, car j'ai perdu ma capacité à accomplir beaucoup
2 d'activités physiques en raison de mes problèmes
3 psychologiques. C'est douloureux. Je ressens de la douleur
4 dans mon corps, tout ça.

5 Et puis il y a les répercussions sur mon
6 fils ainsi que sur ma famille. C'est juste -- c'est comme
7 une vague. Donc non seulement, comme j'ai dit, l'impact sur
8 moi et ma famille, mais aussi sur les familles des femmes
9 qui ont été -- qui ensuite -- auxquelles il a fait du mal
10 par la suite.

11 Ils ont fini par l'attraper et ils l'ont -
12 - ils l'ont traduit en justice. Il a été reconnu coupable
13 et il est en voie de recevoir sa sentence par le biais
14 d'une demande de désignation de délinquant dangereux.
15 J'attends donc toujours que justice soit faite à mon égard
16 et pourtant, je ne suis pas capable d'accéder à cette
17 justice en raison de tout ce que j'ai perdu depuis.

18 Je -- vous savez, j'ai -- comme je l'ai
19 déjà dit, lorsque je suis arrivée ici, j'ai terminé mes
20 études avec distinction, vous savez, à l'école et à l'école
21 secondaire, puis je suis passée aux études postsecondaires.
22 J'avais, vous savez, j'avais une profession. J'étais
23 propriétaire d'une maison. J'avais une carrière. J'étais
24 directrice commerciale dans une entreprise d'équipements
25 médicaux, une entreprise manufacturière. Et selon les

A.V.

1 chiffres, mon salaire me situait parmi les six pour cent
2 les mieux payés au Canada. Mais après l'attaque et après la
3 façon dont la situation a été traitée par la police, en
4 plus de la manière dont mon milieu de travail a traité la
5 foulée des événements, j'ai fini par perdre mon emploi,
6 perdre ma maison et perdre toutes mes économies; j'ai
7 réussi à conserver le peu qui restait de ma vie grâce à
8 l'aide des organismes gouvernementaux qui étaient capables
9 de m'offrir de l'aide -- vous savez, comme les subventions
10 au logement et l'aide au revenu -- mais, en dépit de toute
11 ma gratitude envers eux, car je leur suis vraiment
12 reconnaissante, ils étaient très difficiles, très très
13 difficiles d'accès. Encore une fois, ça m'a profondément
14 blessée. Et j'ai en quelque sorte découvert personnellement
15 ce qu'ils entendent par cercle vicieux de la pauvreté.

16 MME CAITLIN HENDRICKSON : Pourriez-vous
17 m'en dire davantage à ce sujet, le cercle vicieux de la
18 pauvreté?

19 MME A.V. : Oui.

20 MME CAITLIN HENDRICKSON : De votre point
21 de vue, comment l'avez-vous vécu?

22 MME A.V. : Oui, de mon point de vue, il
23 s'agit du fait que j'ai dû vendre ma maison, et j'ai reçu
24 un gros montant d'argent pour cette vente; donc lorsque
25 j'ai déposé une demande pour recevoir des prestations

A.V.

1 d'invalidité, j'ai été autorisée à mettre ces fonds en
2 fiducie, car c'est ce que je pouvais faire selon les
3 règles, je pouvais détenir jusqu'à 200 000 \$ dans cette
4 fiducie.

5 Mais lorsque j'ai fait une demande pour
6 l'aide au revenu, le processus était tellement exigeant et
7 les gens -- la femme qui a pris mon appel et s'est chargée
8 de mon dossier initialement, j'ai été tellement effrayée
9 par son manque de professionnalisme et son attitude
10 menaçante que -- ça m'a pris plus de temps pour -- pour
11 mettre en place cette fiducie.

12 Et il s'est avéré que ma banque, la Banque
13 Royale, n'avait -- ils n'avaient aucune idée comment mettre
14 en place une telle fiducie. J'étais -- j'avais un défenseur
15 quelque part qui m'a donné le numéro de téléphone d'un
16 notaire qui m'a facturé 100 \$ ou 500 \$ pour produire les
17 documents de la fiducie, mais en tout, ce processus a duré
18 six mois. Et au moment où tout a finalement été terminé, ma
19 demande initiale avait été fermée sans que je le sache.
20 J'ai donc été forcée de présenter une nouvelle demande et
21 je n'en avais pas du tout envie.

22 En raison de la perspective amenée par ma
23 propre santé mentale, j'étais effrayée d'affronter à
24 nouveau -- je croyais qu'ils étaient tous comme ça, vous
25 savez, car elle m'accusait -- eh bien, elle ne m'accusait

A.V.

1 pas, mais elle était -- je restais dans une maison, qui, à
2 y penser, était un loyer très bon marché. Environ 1500 \$
3 pour un 5 et demie. Et elle me disait : « Oh, vous savez,
4 lorsqu'ils verront combien vous dépensez pour votre loyer,
5 ils vont penser que vous cachez de l'argent. C'est ce
6 qu'ils vont croire. Ils vont faire enquête », vous savez,
7 et elle était vraiment -- peut-être que dans sa tête elle
8 essayait de m'aider, mais elle ne faisait que me mettre de
9 la pression et m'effrayer à recevoir des services.

10 Et puis elle m'a dit des choses comme --
11 puisque le père de mon fils ne paye pas de pension
12 alimentaire, elle a dit que, eh bien, qu'ils allaient s'en
13 prendre à lui, et pour moi ce qu'ils lui font n'a pas
14 vraiment d'importance, mais juste la façon dont elle m'a
15 présenté les manières de procéder du Ministère en faisant
16 enquête, en menaçant, en s'en prenant aux gens et ce genre
17 de choses; tout ça a eu pour conséquence que ça m'a pris
18 une année entière avant de pouvoir faire une demande de
19 prestations d'invalidité. Finalement, le petit coussin que
20 j'avais épargné ou plutôt mes avoirs, tout l'argent que
21 j'avais pour m'aider avait été dépensé en frais de
22 subsistance et de santé.

23 Puis le fait que je ne pouvais pas
24 cuisiner, je ne pouvais pas aller faire l'épicerie, je
25 mangeais beaucoup d'aliments chers comme de la malbouffe et

A.V.

1 ce genre de choses. Donc vous savez, les gens autour de moi
2 me critiquaient tous en disant que je dépensais l'argent de
3 ma maison en pizza, c'était très blessant. Je veux dire,
4 évidemment ce n'est pas entièrement vrai, car beaucoup
5 d'argent en pizza, mais c'est l'essence de vendre sa maison
6 pour vivre de cet argent, puis de tout perdre.

7 Donc j'ai également perdu mon REER,
8 puisque j'ai dû le retirer et supposément le placer dans --
9 dans la fiducie. Mais puisque, comme j'ai dit, tout a été
10 si long et que les prestations se sont fait attendre,
11 j'imagine, pendant un an, j'ai aussi perdu tout ça.

12 Au moment où j'ai finalement obtenu mes
13 prestations d'invalidité, il ne me restait plus rien, zéro,
14 environ 5 000 \$ que j'avais conservés, ce qui pour moi,
15 comparativement au montant initial ne représente rien.

16 Donc c'est dans la fiducie, et je pense
17 que j'aurai peut-être un jour de l'argent à y déposer, car
18 après tout ce travail, je ne compte pas la fermer. Mais --
19 le traumatisme, la souffrance et la douleur d'avoir tout
20 perdu font en sorte que je peux difficilement m'imaginer
21 retourner au travail, car, comme je disais, j'avais une
22 profession. Je peux travailler. J'ai des compétences. J'ai
23 beaucoup d'expérience. Mais ne pas être capable de se lever
24 le matin, de manger, essentiellement dormir toute la
25 journée, d'être clouée au lit avec de la dépression, des

A.V.

1 éléments déclencheurs, du stress post-traumatique et tout
2 ça; comment pourrais-je travailler? Je veux dire, c'est
3 pourquoi on m'a consenti des prestations d'invalidité.

4 Je voulais guérir. Je croyais peut-être
5 pouvoir améliorer mon état. J'ai donc essayé de trouver des
6 façons d'obtenir de l'aide afin de pouvoir guérir
7 mentalement et physiquement. À l'époque, la seule chose que
8 je croyais qui pourrait m'aider était peut-être un
9 ergothérapeute, car c'est ce qu'ils font. Ils travaillent
10 avec les gens pour les aider à retourner au travail.

11 Il s'avère que s'il ne s'agit pas d'un
12 problème relevant de Work B.C., personne ne couvre les
13 frais. Je n'ai pas d'argent pour ça. Donc comment suis-je
14 censée payer pour qu'un docteur m'aide à retourner au
15 travail si je n'ai pas d'argent? Et je crois que tout le
16 monde préférerait que je travaille, mais sans aide comment
17 puis-je y arriver? Ce n'est pas couvert par la DGSM. Ce
18 n'est pas couvert par le Ministère. C'est différent de
19 l'aide au revenu, ce n'est pas couvert. Et j'ai fini par
20 découvrir que Work Safe B.C., je ne savais pas qu'on
21 pouvait faire ça, offre une réclamation du genre
22 intimidation pour la santé, la santé mentale, pour les
23 blessures et ce genre de choses.

24 Mais puisque, initialement, lorsque j'ai
25 perdu mon emploi - j'étais d'avis que mes droits de la

A.V.

1 personne avaient été bafoués - le délai de prescription
2 était écoulé, et la raison pourquoi j'ai initialement
3 décidé de ne pas poursuivre cette avenue est que j'étais
4 tellement blessée. Je n'avais rien sur quoi m'appuyer. Je
5 n'aurais jamais pu -- je ne croyais pas être assez forte
6 pour traiter avec la police et m'occuper du dossier de viol
7 en plus d'une affaire civile ou des droits de la personne;
8 je ne pouvais pas affronter tout le monde en même temps.

9 J'ai donc accordé la priorité à la police
10 et à essayer d'obtenir des prestations du centre d'aide aux
11 victimes d'actes criminels. On a refusé ma demande.

12 C'était l'autre problème. On a refusé ma
13 demande la première fois. La deuxième demande que j'ai
14 déposée a été acceptée, mais ça a tardé deux ans. Et
15 lorsque j'ai fait une demande pour obtenir de l'argent pour
16 l'emploi que j'avais perdu, ils ont également refusé. À mon
17 avis, la raison de leur refus était ridicule. J'aurais pu
18 contester, mais le traumatisme était trop accablant. Je ne
19 peux même pas revenir en arrière et revenir sur les
20 événements, car je ne suis toujours pas guérie, et c'était
21 il y a sept ou huit ans. La manière dont ils déforment les
22 faits pour que ça ait l'air de -- ils ne veulent pas
23 assumer la responsabilité. Ils veulent se montrer
24 responsables. Ils ne veulent pas mettre les employeurs dans
25 la position du méchant, car c'est mauvais pour les

A.V.

1 affaires, non? Et c'est ce qui compte. C'est pour maintenir
2 les affaires à flot.

3 Alors moi, qui suis une personne très
4 capable, qualifiée et chevronnée, je ne peux même pas
5 retourner au travail ou recevoir de l'aide pour y arriver.
6 Mais -- alors il y avait ça. Il y avait la GRC, la manière
7 dont ils ont tout géré. Il y avait aussi WorkSafe. Lorsque
8 j'ai essayé de déposer une demande auprès d'eux, ils ont
9 également refusé.

10 L'unique aide que j'ai reçue provenait des
11 organisations à but non lucratif, des responsables de
12 services de logement des organismes à but non lucratif.
13 J'ai obtenu une maison et j'ai pensé : « Eh bien, je dois
14 premièrement me loger. » Vous savez, comment puis-je
15 travailler si je n'ai même pas un logement décent? C'était
16 donc mon plan. Je pensais, j'obtiendrai des prestations
17 d'invalidité. Je me trouverai une maison. Je -- je vais me
18 soigner par moi-même. Je vais simplement le faire, et c'est
19 ce que j'ai fait.

20 Je suis -- je croyais pouvoir revenir
21 graduellement au travail avec un emploi très peu stressant
22 sous mon niveau de compétences en raison du traumatisme, en
23 raison de la façon dont mes supérieurs m'ont traitée; ils
24 m'ont intimidée après avoir appris ce qui m'était arrivé.
25 C'est donc ce que j'ai fait, et j'ai travaillé à temps

A.V.

1 partiel pendant deux ans. Mais ensuite, cet emploi a peu à
2 peu disparu.

3 Puis mon fils a eu des ennuis dans la
4 foulée de tout ça, tout ce qui m'est arrivé l'a affecté, a
5 affecté sa santé mentale. Ça a eu des répercussions sur ma
6 capacité à assumer mon rôle de mère et il est tombé malade.
7 Il a souffert de problèmes de santé mentale. Il est tombé
8 dans la dépression. Puis il est devenu suicidaire. Et tout
9 ce que j'avais à faire -- je devais reporter mon attention
10 sur lui. J'ai donc arrêté de prendre soin de moi pour ne
11 m'occuper que de lui.

12 J'ai suspendu toute ma guérison. J'ai tout
13 arrêté -- pas mal tout pour qu'il puisse aller bien à
14 nouveau. Puis entre ça et les choses de la vie courante,
15 l'an dernier j'ai appris que le délinquant, celui qui m'a
16 violée en 2010, avait été condamné. Ç'a été un grand choc
17 pour moi. Ç'a été un grand choc.

18 Les gens pensaient, eh bien, ça semble
19 être un pas dans la bonne direction, et je pensais, non, ce
20 ne l'est pas, ce n'est pas une bonne nouvelle d'apprendre
21 que tu étais dans les griffes d'un violeur en série. Ce ne
22 l'est pas. Il n'y a pas -- ça n'entraîne aucun soulagement.
23 Ça n'apporte rien. Il n'y a que de la colère et de la rage
24 contre la police qui était censée nous protéger et qui ne
25 l'a pas fait. Je leur avais signalé. Ils l'avaient et ils

A.V.

1 l'ont laissé partir.

2 Et puis, puisque tout ça n'a pas été guéri
3 depuis le temps, l'aspect touchant à la police, j'étais
4 vraiment très très très vulnérable et mes émotions
5 faisaient facilement surface. Ma vulnérabilité m'a placée
6 dans une position pour être violée à nouveau, et je l'ai
7 été par deux hommes, deux hommes différents, des incidents
8 distincts un soir en octobre dernier, il y a donc six, cinq
9 mois.

10 J'ai fait une nouvelle déclaration à la
11 police. Encore une fois, pas à cause de moi, parce que je
12 n'ai aucunement -- aucunement confiance que j'obtiendrai
13 justice, mais j'ai encore pensé, à vrai dire, c'est à eux
14 de protéger les femmes. C'est vraiment leur travail. Et les
15 gens qui font ce genre de choses -- et nous le savons déjà,
16 il n'y a aucune excuse -- il -- ils ne -- ils ne violent
17 pas qu'une seule personne. La plupart d'entre eux sont des
18 violeurs en série.

19 Et c'est ce que j'ai fait. Je leur ai
20 délégué la responsabilité et je leur ai dit : « Vous devez
21 protéger les femmes contre ces gens. »

22 Il y a six mois de ça et je n'ai eu aucune
23 nouvelle de la police. Ils m'ont dit qu'ils
24 communiqueraient avec moi. Ça fait partie de -- je crois
25 que légalement, ils sont censés venir me dire ce qui est

A.V.

1 arrivé. Pas un seul mot de leur part.

2 Alors c'est, tout ça est -- selon moi, ce
3 qui met les gens en danger, et particulièrement les femmes
4 et les enfants, pas juste les filles, mais les enfants, car
5 les injustices, elles s'accumulent, et une chose en amène
6 une autre. Et les gens vulnérables, en raison de leur
7 vulnérabilité, sont victimisés à nouveau. Et c'est ce qui
8 m'est arrivé.

9 Mais plutôt que de regarder cette facette,
10 ils se disent juste, je veux dire, je ne sais pas ce qu'ils
11 pensent, mais il y a une très grande crainte. J'ai très --
12 j'avais très peur de faire un nouveau signalement, car je
13 croyais qu'ils allaient à nouveau rejeter toutes mes
14 allégations et ne rien faire. Et de cette position, en
15 étant témoin de ce que ces hommes font aux femmes, la
16 manière -- ce qu'ils m'ont fait, je sais qu'ils -- je n'ai
17 pas été leur seule victime.

18 Je voulais avoir accès à un avocat pour
19 m'aider à produire ma déclaration, mais il n'existe rien
20 pour aider les femmes avec ça, car la police, la façon --
21 ils interrogent, la manière dont ils vous interrogent, vous
22 êtes en fait un suspect, et tous les suspects doivent être
23 accompagnés d'un avocat.

24 Pourtant, quand les hommes sont traités
25 comme des suspects, et pourtant, nous n'avons pas accès à

A.V.

1 un avocat pour nous accompagner lors de nos déclarations.
2 Et oui, je sais que nous avons accès à des défenseurs, mais
3 ils offrent du soutien affectif. Mais lorsque vous faites
4 une déclaration à la police, il s'agit d'une affaire
5 juridique. Ce n'est pas une question émotionnelle. C'est
6 peut-être de nature émotionnelle, ce que nous faisons ici.
7 Je n'ai pas besoin d'un avocat pour ça, mais j'ai besoin
8 d'en avoir un pour faire une déclaration à la police.

9 La manière dont ils ont interrogé -- la
10 manière dont ils m'ont interrogée la première et la
11 deuxième fois en utilisant des questions suggestives, en me
12 faisant -- en présentant les choses -- en posant les
13 questions pour que je puisse répondre de façon à exonérer
14 l'homme -- c'est quelque chose que j'ai réellement trouvé
15 frustrant.

16 Aussi, le fait de ne pas connaître la
17 définition de certains termes juridiques, comme lorsqu'ils
18 m'ont demandé s'il avait eu recours à la force. A-t-il eu
19 recours à la menace? Cette expression a un sens familier,
20 mais elle a également un sens juridique, qui est différent.
21 Et le fait de ne pas les connaître a fait en sorte que j'ai
22 mal répondu.

23 Mais si vous revenez et dites : « À vrai
24 dire, attendez une minute, maintenant que je connais la
25 vérité, ma réponse est différente. » Eh bien, maintenant

A.V.

1 ils interprètent ça comme si vous changiez votre histoire.

2 Vous n'êtes donc plus crédible.

3 MME CAITLIN HENDRICKSON : Pourrais-je vous

4 poser quelques questions concernant ces deux incidents?

5 Donc en 2010 comme en 2017 vous avez reçu des soins

6 médicaux? Une trousse de prélèvement dans les cas de viol

7 a-t-elle été utilisée dans l'un des cas?

8 MME A.V. : Dans le second cas, oui.

9 MME CAITLIN HENDRICKSON : OK.

10 MME A.V. : Mais pas la première fois.

11 MME CAITLIN HENDRICKSON : Et la police --

12 vous n'avez pas été informée à savoir s'ils en ont tiré

13 quelque chose? Et je souhaite que vous me racontiez

14 seulement ce avec quoi vous êtes à l'aise, mais j'aimerais

15 savoir si vous pourriez m'en dire plus sur le premier

16 incident en 2010, ce qui est arrivé et ce qui est arrivé

17 immédiatement après lorsque vous avez porté plainte à la

18 police.

19 MME A.V. : Certainement. Donc il

20 s'agissait d'un homme qui utilisait Internet pour

21 rencontrer des gens, ou plutôt ses victimes. Il a donc --

22 il a communiqué avec moi par Facebook et l'histoire de

23 violence ici est que j'étais impliquée dans une relation

24 violente et toxique à laquelle j'étais incapable de mettre

25 fin. Et n'ayant pas les capacités ou -- je bénéficiais d'un

A.V.

1 certain soutien, mais ce n'était pas ce dont j'avais
2 besoin, car personne ne décelait les éléments narcissiques
3 associés à ma relation. Ils disaient seulement : « Laisse-
4 le ». Mais non -- je ne recevais pas de soutien
5 psychologique adéquat, mais j'étais suivie par des
6 médecins. Mais je ne recevais pas le type de soins
7 adéquats, j'imagine, pour réellement m'aider à partir. Je
8 me suis donc convaincue que si je rencontrais quelqu'un
9 d'autre et que je constatais comment une vraie personne, un
10 vrai homme, traitait une femme, je veux dire, avec
11 gentillesse, je serais motivée à laisser l'autre personne.
12 C'est donc ce qui m'a motivée à accepter une invitation
13 d'un étranger, d'un homme inconnu qui me disait de belles
14 choses.

15 Et je suis catholique. Il était
16 catholique, j'ai donc pensé, vous savez, les croyants ont,
17 vous savez, ce sont des gens paisibles, vous savez, il ne
18 serait pas dangereux. Et je lui ai clairement signifié que
19 je n'étais pas intéressée par quelque chose de sexuel ou
20 romantique. Ce n'était que de l'amitié, et je n'essayais
21 même pas de le rencontrer en personne. C'était juste --
22 mais il a continué à insister pour qu'on se rencontre. Ça a
23 fini par arriver. Et même à ce moment, je lui ai toujours
24 dit que c'était purement platonique, que je ne voulais rien
25 avec lui.

A.V.

1 Et -- donc nous nous sommes côtoyés. Vous
2 savez, je suis allée chez lui à quelques reprises, et
3 chaque fois je fixais des limites claires de ne pas --
4 qu'il ne devait rien me faire, ce qu'il a en quelque sorte,
5 vous savez, respecté. Il a donc gagné ma confiance de cette
6 façon.

7 Mais au début, il a menti. Il a dit qu'il
8 travaillait comme agent pour mannequins, et sa technique de
9 drague était de dire : tu ressembles à quelqu'un avec qui
10 je viens de travailler, une mannequin avec qui je viens
11 tout juste de travailler. Et j'ai tout de suite su que
12 c'était un mensonge, car mon estime de soi est trop faible,
13 je sais que je n'ai pas l'air d'une mannequin, c'était donc
14 assurément un mensonge. Mais ça sonne aussi comme quelque
15 chose qu'on dit à quelqu'un qu'on vient juste de
16 rencontrer. Et je ne sais pas. J'ai juste -- j'ai juste
17 tout de suite su qu'il s'agissait d'un mensonge.

18 Mais j'imagine que c'est juste ma propre
19 stupidité de ne pas m'apercevoir qu'un homme qui ment dès
20 le départ est quelqu'un à qui on ne devrait pas continuer à
21 parler, mais je l'ai fait. Et pendant certaines de nos
22 conversations, je le trouvais vraiment insistant et un peu
23 toxique, par la façon dont il me faisait parfois sentir.

24 Mais, vous savez, il semble que j'ai
25 ignoré tous mes -- tous les signes avant-coureurs, vous

A.V.

1 savez, et ça fait partie du fait d'être vulnérable; sauf si
2 l'on a reçu une thérapie, une éducation ou même une
3 formation adéquate pour savoir reconnaître les signes
4 avant-coureurs et savoir comment réagir, vous savez, on ne
5 voit que les signaux d'arrêt passer et l'on continue.

6 Peu importe, alors une fois il m'a invitée
7 à venir regarder une partie de soccer et je -- je lui ai
8 immédiatement dit : « Tu sais que ce que tu veux c'est --
9 c'est coucher avec moi. Et c'est pour ça que tu m'invites.
10 Et non, je ne veux pas ça. Et particulièrement, je ne -- je
11 ne te désire pas -- je ne veux pas me retrouver dans ton
12 lit ou -- c'est tout ce que tu veux », et j'ai dit non.
13 Puis il a répondu : « Non, non, non, ce n'est pas comme
14 ça. »

15 Et après quelques échanges, je lui ai
16 clairement fait savoir que si j'y allais, ce n'était pas
17 pour ça. Mais dès le moment où je suis arrivée, c'est tout
18 ce qu'il a fait.

19 Donc il -- la manière dont il m'a dit
20 bonjour avec son accolade, c'était de nature très sexuelle.
21 Et je -- j'ai été désorientée et déroutée. Et à partir de
22 ce moment, mes émotions on fait surface, car je ne
23 m'attendais pas à ça -- ce contact, ce genre de contact.
24 J'avais été violée dans le passé. J'ai été agressée quand
25 j'étais enfant. Et en fait, j'avais non seulement été

A.V.

1 violée dans le passé, mais je l'avais été à multiples
2 reprises. Donc oui, ça a été un choc pour moi qu'il me
3 fasse ça. J'étais déroutée, j'ai figé et je ne comprenais
4 pas ce se passait. Je ne comprenais pas comment l'amitié
5 s'était soudainement transformée en quelque chose de
6 sexuel.

7 Et mes précédents traumatismes m'ont en
8 quelque sorte placée dans une position désavantageuse pour
9 me défendre, car lorsque l'on m'a agressé enfant, on ne m'a
10 pas demandé mon consentement. Les choses -- on m'ordonnait
11 de faire certaines choses. J'ai donc appris à obéir, vous
12 savez, ou à me soumettre. Et c'était de la part de
13 quelqu'un qui était en position d'autorité. Donc lorsque
14 j'avais 16 ans j'ai été victime de viol au sens de la loi,
15 et il s'agissait d'une relation d'exploitation. Je ne
16 pouvais donc pas dire non, autrement je subissais un genre
17 de traitement psychologique silencieux et de la colère et
18 ce genre de choses, etc. Je n'étais donc réellement pas en
19 position de dire non.

20 J'ai donc été habituée à ne pas -- à ce
21 que mon refus soit ignoré, à ce que mes sentiments ne
22 soient pas pris en compte et à ce que mes désirs ne soient
23 pas nécessairement importants ou pertinents en contexte
24 sexuel.

25 Lorsque j'avais 20 ans, j'étais à une fête

A.V.

1 avec un collègue de travail et même si nous étions
2 impliqués sexuellement, je n'avais pas l'intention d'avoir
3 des relations avec lui. J'ai fini par perdre conscience
4 dans son lit, car j'allais y passer la nuit. Je ne pouvais
5 pas conduire et alors que j'étais sans connaissance, il m'a
6 déshabillée et a commencé à me violer; le viol était
7 tellement violent que je me suis réveillée en douleur et il
8 -- il me faisait vraiment mal.

9 Et je connaissais ses antécédents de
10 violence avec ses copines, j'étais effrayée de me défendre
11 ou de dire non. Je croyais qu'il me forcerait et je savais
12 que je n'avais aucune chance, particulièrement parce que
13 j'étais tellement saoule; je ne me souvenais même pas avoir
14 autant bu, j'avais peur d'avoir été droguée.

15 Donc la seule chose que je pouvais faire
16 pour faire cesser la douleur était littéralement de feindre
17 et de faire semblant d'aimer ça dans l'espoir que ça
18 s'arrête plus rapidement.

19 Et entre ce traumatisme et l'abus d'alcool
20 et tout le reste, c'est resté, ça m'a en quelque sorte
21 programmée à toujours agir de cette manière, car plus tard
22 la même année, lorsque je me suis retrouvée dans une
23 situation de tentative de viol, j'ai fait exactement la
24 même chose en faisant semblant de tout adorer en même temps
25 de dire, laisse-moi aller, car cette personne me retenait

A.V.

1 fermement, et il m'a regardé comme si j'étais folle parce
2 que je disais que non, que je devais partir. Je ne veux
3 pas. Ne fais pas ça. Ne retire pas mon chandail. Ne fais
4 pas ça. Pourtant, je fais comme semblant de tout aimer.

5 Et tout était une réaction du traumatisme,
6 juste comme avant.

7 Donc vous savez, ça arrive une fois de
8 plus et, vous savez, il y a d'autres fois, tellement de
9 viols. Mon fils a été le résultat d'un viol,
10 ultérieurement, et j'ai dit non tellement de fois et j'ai
11 été ignorée.

12 Donc cette fois j'ai dit non d'avance,
13 j'ai dit non, je ne savais pas comment me débarrasser de
14 lui. Je ne savais pas comment lui dire d'arrêter et de
15 s'éloigner de moi, car ses mains étaient sur moi, il me
16 touchait partout; ça m'a en quelque sorte empêchée de
17 réfléchir clairement. Et je lui ai dit des choses comme :
18 « Je ne crois pas être prête pour ça », car c'est -- je me
19 souviens que c'est quelque chose qui a déjà fonctionné,
20 mais ça n'a pas fonctionné.

21 Puis j'ai pensé que peut-être, si je lui
22 demandais d'aller chercher un condom il arrêterait de me
23 toucher et je pourrais juste partir ou, vous savez, avoir
24 un répit. Je pensais, vous savez, qu'il s'éloigne ou qu'il
25 arrête juste de me toucher. Mais il a aussi refusé cette

A.V.

1 demande.

2 Lorsqu'il -- il voulait me pénétrer, je
3 lui répétais, je ne disais pas non, mais je répétais :
4 « Attend ». Je ne sais pas pourquoi je disais attend plutôt
5 que non, mais c'est tout ce que j'arrivais à penser. Et je
6 le bloquais avec mon corps afin qu'il ne puisse pas faire
7 ça, mais il a continué à essayer et j'ai continué à le
8 bloquer jusqu'à ce qu'il y arrive finalement.

9 Puis plutôt que de dire -- parce qu'à ce
10 moment j'étais -- j'étais -- je ne faisais essentiellement
11 que me répéter. Je disais juste : « Tu dois mettre un
12 condom, tu dois mettre un condom. » C'est tout ce que
13 j'arrivais à dire. C'était ma façon de dire, éloigne-toi de
14 moi, littéralement arrête ce que tu es en train de faire,
15 éloigne-toi de moi. Je ne voulais pas vraiment -- je ne
16 voulais pas avoir de relation sexuelle, mais c'était ma
17 façon de faire en sorte qu'il me lâche. Parce que non,
18 évidemment ça n'a pas fonctionné. Je lui avais déjà dit que
19 le sexe ne m'intéressait pas. Je lui avais déjà dit que je
20 n'étais pas prête. Vous savez, j'avais déjà essayé
21 différentes choses. Et rien n'a fonctionné. Il ne se
22 souciait pas de ce que je voulais, j'ai donc pensé que si
23 je lui disais de se protéger, il se soucierait peut-être de
24 lui-même.

25 Mais la police a interprété ça comme :

A.V.

1 « Oh non, ça signifie le consentement, parce que ça lui
2 indique que vous souhaitez avoir des rapports sexuels. »
3 Pour moi, eh bien, il ne peut tout de même pas avoir de
4 rapports sexuels avec moi sans condom si je lui dis qu'il
5 doit en porter un.

6 Mais quand j'ai répété ça et qu'il ne
7 s'est pas dégagé, j'étais prête à le repousser, à le
8 repousser physiquement pour me dégager. C'était -- c'est
9 difficile de savoir combien de temps ça a duré. Ça m'a
10 semblé durer une minute. Peut-être deux ou trois. Je ne
11 sais pas, mais le point est qu'il a finalement éjaculé. Il
12 s'est retiré. Il avait terminé. Et à mes yeux, c'est
13 l'aboutissement de l'acte.

14 Mais la façon dont la police l'a dit, du
15 genre : « Il a fait ce que vous lui avez demandé. Il s'est
16 retiré. » Mais, non, il ne s'est pas retiré. Il a plutôt
17 terminé. Ça m'a donc vraiment mise en colère, parce qu'il
18 n'a pas fait ce que je lui ai demandé. Au contraire, il a
19 seulement terminé ce qu'il faisait et voilà.

20 Mais ils l'ont interprété comme s'il avait
21 fait ce que je lui avais demandé, ce qui n'a pas -- ce
22 n'est pas ce qu'il a fait.

23 Après il -- il voulait -- oh je ne savais
24 pas comment me sortir de la situation. Il était -- je ne
25 comprenais pas. À cette époque, je n'avais jamais reçu de

A.V.

1 soutien psychologique relatif au viol. Je ne comprenais
2 aucunement les mécanismes du viol, puis ayant été victime
3 d'agression à tellement de reprises, je croyais seulement
4 que ces choses étaient normales. Je veux dire, je ne savais
5 rien. Je n'avais jamais signalé un viol. Je croyais même
6 n'avoir jamais été violée, car chacune de mes expériences
7 correspondait aux autres. Je croyais donc que les choses
8 étaient comme ça.

9 Je croyais que le viol survenait lorsque
10 quelqu'un vous enlevait sur la rue et -- des buissons et
11 qu'un étranger quelconque vous agressait avec un couteau.
12 Je ne comprenais pas ce qu'était un viol par une
13 connaissance ou un partenaire de vie. Je ne comprenais rien
14 à tout ça.

15 J'étais donc désorientée et j'ai dit à la
16 police que toute cette affaire me déconcertait. Mais ils
17 ont interprété ça comme si je ne savais pas si j'avais aimé
18 mon expérience, ce qui n'est pas ce que j'ai dit. J'ai dit
19 que je ne savais pas pourquoi je ne m'étais pas débattue.
20 Je ne comprenais pas. J'ai dû recevoir du counseling
21 traumatologique pour comprendre pourquoi je ne m'étais pas
22 débattue, pourquoi mes actions étaient toutes
23 préprogrammées par mes expériences antérieures. Et j'ai
24 expliqué tout ça à la police, car j'y suis retournée après
25 un an parce que même à ce moment ils ne m'avaient pas dit

A.V.

1 quoi -- après avoir laissé quelque chose comme 20 messages,
2 et avoir fait en sorte que des défenseurs laissent des
3 messages, ils ne nous répondaient toujours pas.

4 Je me suis plainte à la police du fait
5 qu'ils ne me rappelaient pas et j'ai finalement pu obtenir
6 une deuxième entrevue pour établir les faits.

7 C'est à ce moment qu'ils m'ont informée
8 qu'ils avaient déclaré toute l'affaire mal fondée, que tout
9 était de nature consentante. Ça m'a blessée, car j'ai pensé
10 que si je ne pouvais pas faire en sorte que ce type ou la
11 police me croie, comment pourrais-je finir par être en
12 sécurité? Comment un refus pourrait-il finir par revêtir
13 une signification?

14 Donc cette seconde entrevue a été
15 extrêmement traumatisante, car la police a décidé de, m'a
16 rappelée beaucoup de mes relations violentes où les choses
17 finissent par être déformées. Ils font quelque chose qui
18 apparaît être un beau geste, mais en réalité ils font le
19 contraire.

20 Donc la police disait : « Eh bien, je
21 prends deux heures de mon temps. » Je -- il disait : « Je
22 dois » ou « nous sommes » ou « je suis », il a appelé ça un
23 sérieux -- un enquêteur criminel sérieux ou quelque chose
24 du genre. Des crimes graves. Il posait donc un geste
25 généreux.

A.V.

1 Je veux dire, il dit qu'il n'était pas
2 tenu de venir s'asseoir avec moi et de m'expliquer quoi que
3 ce soit, mais qu'il le faisait -- ce qu'il faisait était
4 vraiment gentil. Puis il s'est retourné et m'a dit que ce
5 type, ce qu'il m'a fait était -- faisait peut-être de lui
6 un salaud et qu'il ne voudrait pas que sa sœur sorte avec
7 lui, mais que ce qu'il a fait n'était pas illégal.

8 Et il a aussi dit que même s'ils me
9 croient, ils le croient également et qu'ils pensent que ce
10 qu'il m'a dit n'est pas ce qu'ils ont écrit dans le
11 rapport. Ce qu'il m'a dit est qu'il n'y avait pas assez de
12 preuves pour conclure que la relation était non
13 consentante, ce qui a du sens en quelque sorte.

14 Je pense, OK, eh bien, vous savez, peu
15 importe. Vous faites ce que vous faites et ça a du sens.
16 Mais dans le rapport, ils ont écrit que c'était consentant.
17 Et c'était une immense injustice à mon égard, pour
18 tellement de raisons, car c'est une chose qui m'a donné des
19 cauchemars.

20 Je faisais des cauchemars dans lesquels je
21 me faisais violer, et je pensais dans mon rêve, oh, je dois
22 dire certains mots en particulier, sinon la police ne
23 croira pas que je n'étais pas consentante. Pense à autre
24 chose, que ce soit, je ne veux pas ça ou -- ou attend ou
25 quoi que ce soit qui semble hésitant ne suffit pas. Je veux

A.V.

1 dire, l'hésitation n'est pas -- un refus. Et ce n'est pas
2 important que ce ne soit pas un oui, mais ce n'est pas un
3 non, et ce qu'ils veulent c'est un non.

4 Mais ce que je sais aujourd'hui, c'est que
5 légalement, ce n'est même pas valide en cour, le fait de ne
6 pas avoir dit non. Que ce que vous devez avoir est un
7 consentement affirmatif. Mais ils n'ont pas mené l'enquête
8 de cette façon. Ce ne sont pas les questions qu'ils m'ont
9 posées. Ils ne m'ont pas demandé comment j'avais dit oui.
10 Ou je vous gage n'importe quoi qu'ils n'ont même pas
11 demandé au gars comment il avait obtenu mon consentement.

12 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mm-hmm. Eh bien
13 dans ce cas aussi -- vous dites que ce qu'ils veulent
14 entendre est non, mais ils ne pensent pas au danger que
15 dire non pourrait représenter pour la femme, une
16 augmentation de la violence.

17 MME A.V. : C'est vrai.

18 MME CAITLIN HENDRICKSON : On dirait que
19 vous aviez de solides mécanismes de défense en place en
20 raison de ce que vous aviez vécu auparavant, que vous
21 tentiez de le calmer. Et ce n'est pas un consentement,
22 c'est un mécanisme de protection pour ne pas se faire
23 blesser plus gravement.

24 MME A.V. : Et le fait est que rien n'est
25 mental dans cette défense. Tout n'est qu'instinctif. Et

A.V.

1 c'est pourquoi sur le moment, quand les événements
2 surviennent, j'essaie de penser et ça n'a aucun sens.

3 Comme quand j'ai été violée en octobre, je
4 ne croyais pas pouvoir m'enfuir en courant, car il était
5 tard en soirée. Je portais des talons hauts. J'étais ivre.
6 Il était fort. Il m'aurait attrapé. Il n'était pas saoul.
7 Comment puis-je être certaine qu'il ne commencera pas à
8 paniquer si je commence à dire arrête, arrête, arrête, je
9 ne veux pas ça ou quelque chose du genre? Comment puis-je
10 savoir qu'il ne paniquera pas et ne me tuera pas si je lui
11 fais savoir que je crois être en train de me faire violer?
12 Parce que les hommes font ça.

13 En fait, j'ai lu à propos d'un récent
14 procès où ils condamnent une personne pour avoir fait
15 exactement ça. Il voulait avoir une relation sexuelle avec
16 une fille, mais il ne savait pas comment s'y prendre. Elle
17 a paniqué et il l'a tuée. Ça arrive. Ce n'est donc pas --
18 ce n'est pas inconcevable de penser qu'une femme dans cette
19 situation puisse craindre pour sa vie ou pour sa sécurité.

20 Puis c'est encore arrivé en octobre
21 lorsque j'étais à une fête, et cet homme que je n'avais
22 jamais rencontré auparavant, j'en avais même peur, et
23 j'avais emmené un de mes ex-copains à la fête. Je suis
24 arrivée là-bas seule, mais je suis partie, car je ne me
25 sentais vraiment pas en sécurité en raison de la présence

A.V.

1 de cet homme, je voulais aller chercher du renfort de
2 quelqu'un en qui je pouvais avoir confiance.

3 Lorsque nous -- après avoir bu un peu moi
4 et -- eh bien je suis sortie pour aller fumer et ce type
5 est sorti avec moi. Et c'est à cet endroit qu'il m'a
6 embrassée, mais il ne m'a donné aucun avertissement. Je ne
7 lui ai aucunement indiqué qu'il m'intéressait. Il l'a juste
8 fait. Et puisqu'il s'agissait d'un geste agressif, il ne
9 faisait que, je veux dire, je sais comment -- comment
10 quelqu'un -- lorsque quelqu'un vous agresse ou veut le
11 faire, il vous met à l'épreuve pour voir comment vous allez
12 réagir, pour savoir si vous allez vous débattre ou si vous
13 allez le laisser faire. Et c'est ce qu'il faisait. Il me
14 testait.

15 Donc puisque je savais qu'il me testait,
16 ça m'a encore plus effrayée, mais je me suis aussi sentie
17 vaincue, car je savais que la seule façon de -- je veux
18 dire, j'étais essentiellement déjà là avec un grizzly. Vous
19 savez, vous êtes déjà en danger. Vous y êtes déjà. Vous
20 pourriez courir, mais mieux vaut courir vite. Mais, vous
21 savez, ils vont vous attraper, et c'est comme ça que je me
22 suis sentie. J'ai pensé, je ne peux pas faire ça. J'ai
23 pensé, je ne peux pas continuer comme ça, continuer à
24 combattre ces gens. Et j'ai bloqué. Donc plutôt que de
25 m'enfuir ou de me battre, j'ai bloqué. Mais malgré tout,

A.V.

1 même dans mon état psychologiquement -- psychologique de
2 défaite, d'être vaincue, je me suis quand même battue.

3 La police m'a demandé : Lui avez-vous
4 demandé d'arrêter de vous embrasser? Et je savais qu'il
5 s'agissait d'un piège, car si je répondais non, ils me
6 diraient qu'il ne savait pas que je n'aimais pas ça. Parce
7 que non, je ne lui ai pas demandé d'arrêter de m'embrasser,
8 mais ce que j'ai fait et j'ai dit, et je l'ai dit exprès,
9 que j'ai interrompu le baiser.

10 Pourquoi dois-je lui demander d'arrêter?
11 Je peux juste m'éloigner, vous savez. Je n'ai pas aimé la
12 manière dont cette question a été formulée, car c'est comme
13 ça qu'on monte un dossier contre la femme, pas contre
14 l'homme. C'est de cette manière qu'on monte un dossier
15 contre la femme.

16 Donc malheureusement, en raison de mon
17 expérience je savais comment répondre à cette question.
18 Puis ils ont demandé, la police m'a demandé si j'avais bu,
19 et j'ai répondu oui, et je leur ai indiqué quelle quantité.
20 Mais je n'affirmais pas ne me souvenir de rien, car
21 l'alcool est une épée à double tranchant. Oui, il peut
22 s'agir d'un argument de défense, d'être trop ivre pour
23 pouvoir consentir, mais ça peut également être un argument
24 de défense, si vous n'êtes pas trop ivre et que vous ne
25 vous souvenez pas, vous perdez la mémoire, comment savez-

A.V.

1 vous que vous n'avez pas consenti?

2 Donc ils -- je n'ai pas perdu la mémoire
3 et je n'ai pas -- et je me souvenais de tout. Ce n'est donc
4 pas ce que je disais. Ce que je disais, c'est que ça
5 affecte votre capacité à raisonner, votre discernement et
6 votre capacité à prendre de bonnes décisions et la décision
7 que je devais prendre était de quitter la fête.

8 J'ai essayé de quitter la fête avant que
9 les choses ne dégénèrent, mais mon ex-copain, il était allé
10 dans une autre chambre et s'était endormi et je ne -- je ne
11 pouvais pas le réveiller. Je n'arrivais pas à le réveiller.
12 Je me suis donc sentie coincée et j'ai senti que je ne
13 pouvais pas quitter la fête.

14 Cette fois, la police ne m'a pas demandé
15 s'il m'avait menacée, mais il l'avait fait, et la menace
16 était de dire tu es la prochaine. C'était la menace, voilà
17 ce qu'il a dit : « Tu es la prochaine, c'est ton tour. »
18 Parce que comme je disais, j'étais à la soirée
19 d'anniversaire d'une amie, et elle a eu une liaison avec
20 lui. Elle l'a amené dans une salle de bain pour faire je ne
21 sais quoi et lorsqu'il est sorti il a dit : « Tu es la
22 prochaine. »

23 Mais avant ça, ils avaient commencé leurs
24 gestes intimes sur le sofa près de moi et ils ont été
25 interrompus par quelqu'un à la porte. Il s'est approché de

A.V.

1 moi et a essayé de me faire des choses; c'est à ce moment
2 que je l'ai repoussé avec mes pieds, je veux dire avec mes
3 pieds, car il était agenouillé, je l'ai donc repoussé en
4 lui donnant littéralement des coups de pied. Je n'ai jamais
5 dit non, mais donner des coups de pied dans la tête de
6 quelqu'un pour l'empêcher qu'il vous fasse quelque chose,
7 je crois que c'est -- c'est probablement plus qu'un non.

8 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mm-hmm.

9 MME A.V. : Mais lorsqu'il est revenu la
10 deuxième fois en disant : « Tu es la prochaine », et puis
11 elle ne savait pas ce qui était arrivé, elle croyait
12 seulement que tout le monde avait du plaisir. Elle disait :
13 « Super, ouais, fais-le, fais-le, fais-le! » Elle ne savait
14 pas que je n'étais pas consentante, que je ne voulais rien
15 de tout ça. Elle ne -- elle était vraiment dans un état
16 second de toute façon.

17 Elle a donc involontairement contribué à
18 ce qu'il me faisait et c'est comme ça qu'entre -- elle
19 s'est assise à côté de moi entre eux deux. Ils m'ont
20 coincée, et je me suis sentie coincée et je me suis sentie
21 vaincue et je ne savais pas quoi faire pour me sortir de la
22 situation, car en plus, j'avais maintenant peur que mon ex-
23 copain apparaisse, voie toute la scène et pense que j'étais
24 consentante, ce qui n'était pas le cas.

25 Mais d'autre part, je voulais que ça

A.V.

1 s'arrête, donc ça aurait aussi été une bonne chose, mais
2 j'aurais alors dû composer avec sa réaction et je ne
3 pouvais pas gérer ça non plus, donc.

4 J'ai essayé de repousser sa tête pour
5 arrêter ce qu'il me faisait, juste le repousser, mais je
6 continuais juste de penser -- ça n'augure rien de bon.
7 Personne ne croira que je ne veuille rien de tout ça.
8 Personne ne me croira.

9 Et c'est -- et mes -- je veux dire, mon
10 expérience antérieure avec la police a également entravé ma
11 capacité à me protéger cette fois-ci. Leurs actions m'ont
12 donc causé de réels préjudices sept ans plus tard, car
13 elles s'insinuent dans vos pensées.

14 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mm-hmm.

15 MME A.V. : Et plutôt que de me protéger,
16 ils m'ont désarmée. Plutôt que de m'offrir quelque chose
17 pour me protéger, ils m'ont désarmée en ne me croyant pas,
18 mon refus. Et il y a également la culture sur laquelle ils
19 basent leurs, je ne sais pas, leurs jugements ou leurs
20 instincts, une culture très permissive sexuellement.
21 Personne -- ils m'ont donné l'impression de penser que
22 c'était totalement plausible qu'une femme soit complètement
23 en accord, prête et disposée à faire tout ce que l'homme
24 veut.

25 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mm-hmm.

A.V.

1 MME A.V. : Comme ça, j'ai eu l'impression
2 que les mythes concernant les femmes et je suppose notre
3 sexualité ou quelque chose ou -- étaient en quelque sorte
4 utilisés contre moi, car si je dis, en 2010, si je dis :
5 « Non, je n'y vais pas pour faire ça », et malgré tout
6 c'est la première chose qu'il fait quand j'arrive, et la
7 police a trouvé ça tout à fait plausible que j'aie changé
8 d'avis à partir du moment où j'ai franchi la porte, je veux
9 dire, est-ce que cela a du sens? Ça n'a aucun sens,
10 absolument aucun. Mais pour eux oui.

11 Et c'est associé à, comme j'ai dit, aux
12 mythes concernant les rapports entre les hommes et les
13 femmes et -- encore une fois, il s'agit entièrement de
14 mythes et de comment les femmes sont là pour -- pour se
15 plier aux désirs des hommes.

16 Et pourtant de leur avis -- ils étaient
17 d'avis que tout était consentant. Mais ce qu'ils ne -- ils
18 n'ont pas réalisé une évaluation impartiale de la situation
19 parce que oui, selon une certaine interprétation, ils
20 croient, oh, peut-être que ce type voulait juste la séduire
21 ou quelque chose du genre et puisqu'elle ne s'est pas
22 débattue, il s'agit d'un malentendu et ils pensent, c'est
23 personnel, non? Bien sûr, peut-être que ça pourrait être
24 ça. Ce n'était pas le cas, mais peut-être que ça aurait pu
25 l'être.

A.V.

1 Ou il pourrait s'agir d'un véritable
2 prédateur. Il pourrait s'agir d'un prédateur en ligne qui
3 gagne la confiance des femmes pour les surprendre dans une
4 situation vulnérable et finalement passer à l'acte. Et il
5 sait que lorsqu'une femme, parce qu'il l'a déjà fait
6 auparavant, il sait que lorsqu'il commence à empoigner, à
7 toucher une femme sans son consentement, elle sera
8 déconcertée et elle ne sera pas -- parce que la vitesse est
9 un facteur et il a été rapide et ils sont rapides. Ils
10 agissent très rapidement.

11 Vous ne savez pas ce qui arrive et la
12 police, dans leur formation, devrait savoir qu'il s'agit de
13 l'une des manières de procéder des délinquants. Ils
14 agissent très rapidement afin que la femme ne sache pas
15 comment réagir. Elle ne comprend pas ce qui arrive. Elle ne
16 sait pas comment réagir et lorsqu'elle parvient à
17 comprendre ce qui arrive, tout est terminé. Il a terminé ce
18 qu'il devait faire.

19 Et c'était la réalité, car c'est ce que
20 cet homme a fait. Il s'agissait d'un prédateur en ligne qui
21 trouvait des femmes : Facebook, Plenty of Fish, différents
22 endroits. Et ce qu'il leur a fait était encore pire, car je
23 n'étais pas le genre de personne intéressée à être
24 mannequin ou actrice. Mais ce qu'il a fait aux autres
25 femmes, il s'est présenté à elles sous différents faux noms

A.V.

1 et leur a promis des auditions.

2 Et pour -- que ce soit pour, je ne sais
3 pas, des annonces ou pour la télé, mais il a dit,
4 principalement de la pornographie. Et il s'y prenait comme
5 ça pour les mettre dans -- dans des situations à caractère
6 sexuel. Et c'est -- et il -- il filmait tout pour elles et
7 c'est comme ça qu'ils ont pu l'attraper, car il y avait des
8 preuves de ce qu'il leur avait fait.

9 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mm-hmm.

10 MME A.V. : Mais lorsque je les ai -- je
11 l'ai signalé à la police, j'ai signalé un homme qui mentait
12 concernant sa --

13 MME CAITLIN HENDRICKSON : Profession?

14 MME A.V. : Profession. À propos de son
15 nom, puis la technique qu'il a utilisée avec moi était la
16 même qu'avec toutes ces femmes. Et je savais qu'il était un
17 imposteur, et comme j'ai dit, j'étais aux prises avec mes
18 propres problèmes qui ont fait en sorte que j'ai continué à
19 être avec eux, mais je suis la victime. Ils sont la police.
20 Ce sont eux qui devraient dire, attendez une minute, oui,
21 c'est un signal d'alerte. Ils n'ont pas vérifié sa
22 profession, ils auraient ainsi pu le coincer concernant ce
23 mensonge. Ils auraient pu l'attraper sur la manière -- son
24 modus operandi, qui était en ligne.

25 Et ils avaient toute -- je veux dire, ils

A.V.

1 avaient l'occasion d'examiner ses activités en ligne. Ils
2 auraient pu l'attraper avant, puis toutes ces autres femmes
3 n'auraient pas eu à subir ces sévices. Mais au bout du
4 compte, je ne suis qu'une femme et ils ne se soucient pas
5 d'une seule femme. Ils ne veulent qu'attraper un type qui a
6 déjà de sérieux antécédents criminels.

7 Alors vraiment, je me sens comme si -- eh
8 bien, même s'il l'a fait à 20 autres femmes à part moi, ils
9 avaient seulement suffisamment de preuves pour le condamner
10 pour cinq accusations. Alors c'est ce qu'ils aiment faire.
11 Ils aiment tout mettre ensemble. Je me sens donc
12 dévalorisée. Je ne vaudrais qu'un dixième ou un vingtième d'une
13 personne. Parce que ce qu'ils devraient faire pour une
14 femme ils le font pour 20.

15 Et dans ce cas, avec l'Enquête, c'est
16 encore pire pour les femmes autochtones, car une vingtaine
17 ou une dizaine ça ne suffit pas. C'est peut-être le cas
18 pour d'autres races, mais pour les femmes autochtones,
19 c'est 50, 100, 200, à ce stade ils feront quelque chose.

20 Et c'est la dévalorisation que -- et voilà
21 comment -- voilà comment je me sens. Comme si j'étais un
22 vingtième ou 1/200 d'une personne. C'est ma valeur aux yeux
23 de la police et réellement c'est -- c'est à eux que revient
24 la tâche de protéger les gens contre la violence. Ce n'est
25 le travail de personne d'autre.

A.V.

1 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mm-hmm.

2 MME A.V. : Et je suis effrayée. Vous
3 savez, après avoir vécu ça en 2010, puis encore une fois
4 récemment, une partie de moi n'est pas certaine de ce que
5 mon -- de ce que le futur me réserve, car je croyais être -
6 - je suis peut-être chanceuse d'être encore en vie, mais
7 les statistiques sont mauvaises, vous savez, pour les gens
8 comme moi.

9 Donc je dois continuer à me battre et je
10 dois continuer -- je dois devenir plus forte et j'ai besoin
11 d'aide pour y arriver. Et obtenir de l'aide considérable ou
12 ce dont vous avez besoin est comme de tenter d'extraire du
13 sang d'une roche, car c'est l'autre aspect : l'aide qui
14 existe est très réglementée.

15 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mm-hmm.

16 MME A.V. : Vous savez, c'est du genre,
17 nous allons payer vos lunettes, mais nous ne payerons pas
18 votre physiothérapie. Eh bien, ce dont j'ai besoin c'est de
19 physiothérapie, vous comprenez? Ils ne payent pas pour ça.
20 Ce n'est couvert par rien ni personne.

21 J'ai besoin de force physique pour pouvoir
22 tenir une journée au travail, vous savez. Vous savez, ce
23 sont tous ce que les personnes chargées de la santé mentale
24 appellent les facteurs de protection.

25 Et les endroits comme Work B.C., par

A.V.

1 exemple, je leur ai demandé de l'argent pour aller dans une
2 clinique antidouleur et obtenir -- suivre leurs programmes,
3 car il s'agit d'autoéducation. C'est entièrement de
4 l'autogestion. Il ne s'agit pas de médicaments. Ils peuvent
5 vous donner de l'argent pour des médicaments, mais ce n'est
6 pas ce dont nous avons besoin. Ce n'est pas ce dont j'ai
7 besoin.

8 J'ai besoin de formation concernant
9 l'autogestion et j'ai besoin d'aide pour y arriver. Et ce
10 n'est couvert par personne, je dois donc payer, et encore
11 une fois, je ne peux pas me le permettre. Donc lorsque je
12 leur ai demandé, écoutez, si je suis forte physiquement et
13 que je peux supporter la douleur, je pourrais être en
14 mesure d'occuper un emploi. Leur réponse a été du genre, oh
15 OK, eh bien, il s'agit de problèmes de santé; ce ne sont
16 pas des questions liées au travail. Nous ne pouvons pas
17 payer pour ça. Donc ils ont dit non.

18 Et c'est le cercle vicieux. On revient au
19 cercle vicieux de la pauvreté.

20 MME CAITLIN HENDRICKSON : Diriez-vous que
21 votre diagnostic de fibromyalgie a été rendu après un
22 traumatisme important?

23 MME A.V. : Oui. J'avais -- la pire douleur
24 associée à la fibromyalgie m'assailait lorsque je
25 travaillais. Donc en 2010, au milieu de tout ça.

A.V.

1 Et même avant, parce que comme j'ai dit,
2 j'ai déjà -- les événements de 2010 m'ont en quelque sorte
3 fait prendre conscience. Ça a finalement été la première
4 fois que j'ai réussi à obtenir du soutien psychologique
5 relatif au viol, et j'ai beaucoup appris à l'égard du
6 traumatisme associé à ce genre de choses.

7 Mais la douleur était déjà présente. Et
8 dès que j'ai arrêté de travailler, la douleur s'est
9 estompée, vous comprenez? Je veux dire, maintenant c'est
10 plus facile à gérer, mais c'est seulement parce que je --
11 il n'y a pas -- eh bien, il n'y a pas de stress associé au
12 travail. Je dors beaucoup. Je passe beaucoup de temps au
13 lit, vous savez? Si j'avais un emploi à temps plein en plus
14 de mon enfant, je suis une mère célibataire, la douleur
15 reviendrait, non? Et c'est ça le truc.

16 Et c'est -- eh bien, la douleur est l'un
17 des éléments. Vous savez, composez avec. Ce avec quoi je ne
18 peux composer, c'est la concentration, les problèmes de
19 concentration, vous comprenez? Je ne peux pas ignorer ça.
20 Donc -- j'ai fait du bénévolat. J'ai été congédiée de
21 postes de bénévole, car je n'arrivais pas non plus à faire
22 ce travail. Je ne pouvais pas arriver à l'heure. Je
23 n'arrivais pas à faire les calculs, de simples calculs,
24 comme vendre deux hot-dogs à la fois. Je ne pouvais pas --
25 ma mémoire de travail n'y était pas. J'oubliais le prix des

A.V.

1 choses. Je ne pouvais donc pas -- oui, je ne pouvais pas
2 faire ça, car le travail devait se dérouler en cuisine ou -
3 - et je ne pouvais pas travailler avec les gens, car
4 j'étais tellement préoccupée de ce qu'ils pensaient de moi
5 ou du fait qu'ils me critiquaient.

6 Et c'est ce qui m'a affligée, le
7 traumatisme qui m'a accablée au travail, car il s'agissait
8 d'hommes intimidateurs et ils m'ont littéralement scruté à
9 la loupe, puis ils m'ont congédiée. Ainsi, après sept ans
10 de travail exemplaire, ils ont juste -- ils ont comme, oui,
11 on en a fini avec toi. Tu n'es bonne à rien.

12 Ç'a donc été un dur combat, et j'ai
13 l'impression que pendant la dernière année, j'ai encore
14 perdu du terrain. Et maintenant que je ne peux même plus
15 vivre avec mon fils, comment je l'ai mentionné, il a eu des
16 ennuis. Et en raison de ses problèmes - je ne souhaite pas
17 entrer dans les détails, je vais me contenter de dire que
18 je ne peux plus vivre avec lui. Et je ne peux pas vivre
19 avec lui, car il n'est pas autorisé à vivre avec moi dans
20 mon immeuble. Je pourrais être avec lui si je vivais
21 ailleurs. Ce n'est juste pas -- c'est seulement qu'il ne
22 peut pas être dans cet immeuble.

23 MME CAITLIN HENDRICKSON : S'agit-il d'une
24 interdiction de se rendre à une adresse?

25 MME A.V. : Oui.

A.V.

1 MME CAITLIN HENDRICKSON : OK. C'est tout
2 ce dont j'ai besoin.

3 MME A.V. : Oui.

4 MME CAITLIN HENDRICKSON : Quel âge a votre
5 fils?

6 MME A.V. : Il a 15 ans.

7 MME CAITLIN HENDRICKSON : OK. Il est donc
8 avec vos grands-parents -- ou avec vos parents?

9 MME A.V. : Ses... oui. Oui, ma mère,
10 c'est-à-dire sa grand-mère. Et je reviens à -- la seule
11 raison pour laquelle je ne peux pas vivre avec mon fils est
12 que je suis pauvre. Si j'avais assez d'argent pour payer un
13 loyer sur le marché, je déménagerais immédiatement pour
14 être avec mon bébé, non? Il a 15 ans, mais c'est toujours
15 mon bébé.

16 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mm-hmm.

17 MME A.V. : Et -- mais il s'agit de tout ce
18 problème de pauvreté.

19 MME CAITLIN HENDRICKSON : Oui.

20 MME A.V. : N'est-ce pas? Et avec la crise
21 du logement actuelle, c'est encore pire, parce que même si
22 j'avais l'argent, je ne sais pas s'il y aurait des loyers
23 vacants. Il y a tellement de discrimination, vous savez. Il
24 y a tellement de discrimination envers les gens qui ne
25 travaillent pas, qui souffrent de handicaps ou qui

A.V.

1 reçoivent de l'aide au revenu.

2 Et la façon dont le système fonctionne est
3 un cauchemar, parce que vous devez leur déclarer tous ces
4 détails privés. Vous devez obtenir une proposition de
5 loyer. Vous devez faire en sorte que votre propriétaire
6 signe tout ça. Et il y a beaucoup de logistique que je n'ai
7 pas réussi à comprendre, comment faire en sorte qu'un
8 avocat, ou pas un avocat, mais un propriétaire ne loue pas
9 à quelqu'un d'autre pendant que j'organise les choses avec
10 le Ministère. Comme --

11 MME CAITLIN HENDRICKSON : C'est un système
12 à caractère très déficitaire.

13 MME A.V. : Comment dites-vous?

14 MME CAITLIN HENDRICKSON : C'est un système
15 à caractère déficitaire et c'est difficile de faire en
16 sorte qu'une personne hors de ce système collabore avec
17 vous.

18 MME A.V. : Et, vous savez, d'un côté, je
19 ne blâme pas les propriétaires. Qui veut traiter avec le
20 Ministère? Je ne veux pas avoir à traiter avec le
21 Ministère, pas vrai? Ce n'est pas -- et oui, je suis, en
22 raison de ce qui est arrivé, je suis en danger de me faire
23 expulser. Les propriétaires où j'habite sont aimables. Je
24 ne -- ils ne sont peut-être pas conscients de ma situation
25 ou ils ont peut-être d'autres chats à fouetter, mais j'ai

A.V.

1 l'impression que je n'en ai plus pour longtemps.

2 MME CAITLIN HENDRICKSON : Vivez-vous dans
3 un logement subventionné en ce moment? Et y a-t-il une
4 limite de temps ou avez-vous un logement à long terme avec,
5 est-ce B.C. Housing?

6 MME A.V. : Non, c'est [organisme de
7 logement].

8 MME CAITLIN HENDRICKSON : OK.

9 MME A.V. : Donc -- donc -- je veux dire,
10 ils -- ils ont des motifs pour m'expulser. Ne leur dites
11 pas, mais ils en ont. Et comme je disais, ils ne l'ont pas
12 fait parce qu'ils ne l'ont juste pas fait, vous comprenez?

13 MME CAITLIN HENDRICKSON : Souhaitez-vous
14 que j'efface ce nom de la transcription?

15 MME A.V. : Certainement.

16 MME CAITLIN HENDRICKSON : Oui. Avez-vous
17 un numéro de dossier de police pour votre déclaration
18 d'octobre 2017?

19 MME A.V. : Oh. Je peux l'obtenir. Je ne
20 l'ai pas en ce moment, mais je peux l'obtenir.

21 MME CAITLIN HENDRICKSON : Pas de problème.
22 C'est un renseignement utile à avoir si je décidais de
23 signaler ce cas à notre équipe juridique pour qu'ils
24 examinent ce dossier de plus près, car ils pourraient ainsi
25 vraiment s'enquérir des progrès de la police à ce jour.

A.V.

1 J'aimerais en particulier que vous
2 obteniez des renseignements pour l'Unité de liaison et
3 d'information pour les familles, car ils pourraient aussi
4 être en mesure de vous apporter du soutien en communiquant
5 avec la police et en vérifiant s'ils ont vraiment travaillé
6 sur ce que vous avez déjà signalé. Vous avez mentionné être
7 allée à l'hôpital. Vous avez réalisé toute l'enquête, la
8 trousse de prélèvement dans les cas de viol et tout ça.
9 C'est pourquoi je veux vous mettre en communication avec
10 eux afin qu'ils puissent vous aider avec cet aspect.

11 Je voulais juste, je voulais émettre un
12 commentaire concernant ce que vous avez dit, que vous
13 vouliez, que vous avez besoin d'aide pour devenir plus
14 forte. Je veux premièrement souligner que je crois que vous
15 êtes déjà très forte, en raison de l'éloquence avec
16 laquelle vous avez prononcé chaque mot au cours de cette
17 séance.

18 Vous avez même mentionné votre haut degré
19 d'éducation. Ça ne fait aucun doute. Et je dirais que vous
20 avez raconté votre histoire avec un tel débit que, vous
21 savez, vraiment, je reconnais la façon dont vous -- vous
22 arrivez à vous exprimer. Et ce n'est possible qu'en raison
23 d'une force intérieure vraiment, vraiment profonde, et je
24 souhaitais le souligner.

25 MME A.V. : Merci. Merci.

A.V.

1 MME CAITLIN HENDRICKSON : Donc en ce qui
2 concerne le désir de devenir plus forte, de quoi croyez-
3 vous avoir besoin pour y arriver?

4 MME A.V. : Eh bien, je veux dire,
5 définitivement le -- mon plan était, comme je l'ai
6 mentionné, c'était parce que j'ai communiqué avec une
7 clinique antidouleur, et j'ai fait -- j'ai suivi toutes
8 leurs recommandations des ressources gratuites qu'ils
9 pouvaient m'offrir, mais nous avons atteint un point où le
10 reste de leurs recommandations était que je suive leurs
11 cours payants et de la physiothérapie afin d'apprendre à
12 réaliser des exercices non douloureux.

13 Je suis devenue déprimée une fois de plus,
14 donc j'ai -- il y a encore quelques cours gratuits que je
15 pourrais suivre, mais j'étais tellement déprimée que je ne
16 pouvais même pas me rendre aux séances, puis ils ont
17 commencé à me facturer. Par exemple, si vous manquez une
18 séance, ils vous facturent quand même 75 \$ ou quelque chose
19 du genre. Et j'ai dit non, je devrais juste annuler, parce
20 que je ne peux pas me le permettre; et ils ont été assez
21 aimables pour m'en exempter.

22 C'était donc -- c'était évident que cette
23 clinique appelée Change Pain, ils sont phénoménaux. Je les
24 adore.

25 MME CAITLIN HENDRICKSON : Quel est le nom?

A.V.

1 MME A.V. : Change Pain. Donc ils ont été
2 très bons envers moi et ils m'ont beaucoup aidée avec,
3 comme je disais, tout ce qu'ils ont -- c'est en quelque
4 sorte quelque chose de nouveau en Colombie-Britannique et
5 ils essaient d'accentuer la promotion de la gestion de la
6 douleur. Ils font donc littéralement quelque chose de
7 différent. Et c'est un peu ce dont nous avons besoin à bien
8 des égards.

9 Et pour moi, une partie de ma guérison --
10 une partie de ce dont j'ai besoin pour aller de l'avant et
11 juste mettre tout ça derrière moi... je crois avoir besoin
12 de tourner la page relativement à cette affaire, avec mes
13 déclarations antérieures à la police et maintenant celle-
14 ci. Et lorsque j'affrontais cette épreuve initialement,
15 j'ai traversé une période -- vous mentionnez le fait que je
16 suis instruite. Beaucoup de -- je ne suis pas -- je n'ai
17 pas de diplôme universitaire. Je ne fais que m'instruire
18 par moi-même sur Internet et grâce aux recherches et aux
19 bibliothèques à ma disposition.

20 Mais je n'ai trouvé aucun renseignement
21 sur la manière dont la police traite les cas d'agression
22 sexuelle à la bibliothèque. J'ai trouvé un livre qui est
23 dépassé. Il y avait une nouvelle version qui traitait
24 expressément de mon cas, je veux dire mon cas était -- et
25 s'ils avaient respecté la procédure, ils auraient pu

A.V.

1 l'attraper, mais ils ne l'ont même pas fait.

2 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mm-hmm.

3 MME A.V. : Enfin, j'ai donc demandé à ce
4 que la Vancouver Public Library obtienne la dernière
5 version; je ne suis pas retournée vérifier s'ils l'avaient
6 reçue ou non, mais ils en ont pris note.

7 Et je -- je m'accroche en partie à cette
8 colère contre certaines des personnes qui ont traité mon
9 dossier, car ce sont leurs préjugés, mythes personnels
10 ainsi que leur formation ou manque de formation qui ont
11 causé tout ça.

12 J'aimerais qu'il existe une façon de tenir
13 certains fonctionnaires responsables, comme -- et ce que je
14 souhaiterais, car lorsque j'ai essayé de les chercher dans
15 Google, l'agent et les inspecteurs, il y a des
16 renseignements sur -- par exemple les plaintes contre la
17 police ou s'ils sont nommés dans des articles de nouvelles,
18 ce sont des choses qui apparaissent.

19 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mm-hmm.

20 MME A.V. : Mais j'aimerais que ce soit
21 comme pour les médecins. Ils sont membres de leur ordre des
22 médecins. Vous pouvez savoir où ils ont étudié, qui les a
23 accrédités, où ils ont travaillé et blablabla. Juste un
24 profile public, non? Ça existe pour les médecins. Eh bien,
25 les policiers sont des fonctionnaires et lorsqu'ils

A.V.

1 bousillent tellement mon dossier que je veux -- je veux une
2 reddition de comptes. Qui a formé qui? Qu'est-ce que -- je
3 veux dire, qu'est-ce qu'ils vous ont enseigné et pourquoi
4 ne l'avez-vous pas appliqué?

5 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mm-hmm. C'est
6 une bonne recommandation.

7 MME A.V. : Juste -- comme -- et aussi, je
8 veux savoir que vous avez réellement résolu de vrais
9 dossiers. De quels dossiers s'agit-il? Parce qu'il s'agit
10 d'un dossier public pour -- lorsque vous avez fait
11 condamner des gens.

12 Vous savez, j'ai été capable d'aller en
13 ligne et de télécharger le jugement verbal du juge qui a
14 condamné cet homme en 2016. Et tout y est évidemment. Je ne
15 sais pas si les noms des policiers y figurent, mais
16 évidemment, les personnes qui ont travaillé sur ce dossier,
17 ça appartient, ils ont contribué à le traduire en -- en
18 justice. Très bien alors. Répertoriez toutes ces choses,
19 toutes vos distinctions et tous les dossiers que -- toutes
20 les personnes que vous avez mises en prison.

21 Vous savez, je veux savoir que vous êtes
22 doué pour votre profession, parce que vous n'avez pas fait
23 du bon travail dans mon cas. Donc c'est une chose à
24 laquelle j'aurais vraiment aimé avoir accès. J'aurais voulu
25 avoir accès à un avocat. Même aujourd'hui, je veux un

A.V.

1 avocat en ce moment même, car je crois toujours que -- je
2 veux obtenir justice. Je le veux. Mais je ne sais pas, je
3 ne veux pas les affronter seule en raison de la manière
4 dont ils m'ont déjà blessée lorsque je me suis adressée à
5 eux par moi-même; je ne veux pas traverser cette épreuve
6 une fois de plus. J'ai besoin de quelqu'un pour me protéger
7 des protecteurs; donc je veux un avocat --

8 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mm-hmm.

9 MME A.V. : -- pour me représenter,
10 quelqu'un qui sait ce qu'ils -- qui connaît le travail des
11 policiers et qui connaît les lois et mes droits parce que,
12 oui, je pourrais peut-être le faire seule, mais ça me
13 prendrait une éternité et comment irai-je au travail, vous
14 comprenez?

15 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mm-hmm.

16 MME A.V. : Ce n'est pas mon travail d'être
17 ma propre avocate, si je veux protéger au sein de la
18 société. C'est donc un élément qui, selon moi, manquait de
19 manière cruciale. Aucune femme ne reçoit de conseils
20 juridiques avant de faire une déclaration à la police pour
21 la violence à son égard, les quelconques actes de violence
22 qui ont été perpétrés à son endroit.

23 Et l'autre chose à laquelle je n'ai
24 évidemment pas accès, parce que j'ai déposé une demande
25 d'accès à l'information, j'ai reçu un exemplaire caviardé

A.V.

1 de ma propre déclaration, ce qui me met un peu en colère,
2 parce qu'il s'agissait de l'information que je leur avais
3 fournie et je ne suis pas autorisée à y avoir accès, dans
4 sa version intégrale.

5 Donc tous mes commentaires concernant
6 l'accusé ont été caviardés, tous les renseignements
7 personnels le concernant. Et c'est -- et je trouve ça
8 tellement insultant, parce que le voici, il a violé mon
9 intégrité personnelle, mais ils se soucient de sa vie
10 privée.

11 Et aussi l'autre chose, concernant la
12 responsabilité des policiers, que lui ont-ils demandé
13 exactement? Vous savez, personne ne veut me faire part de
14 ses réponses, OK. Mais je veux savoir ce que la police lui
15 a demandé, parce qu'il semble qu'ils n'ont simplement pas
16 effectué un test adéquat pour établir s'il correspond au
17 profil d'un violeur en série.

18 Vous savez, je pense que chaque fois qu'un
19 homme est accusé, il devrait subir un test afin de
20 déterminer s'il correspond au profil. Ils préfèrent -- il
21 est censé être présumé innocent jusqu'à preuve du
22 contraire, mais en même temps, il s'agit potentiellement
23 d'une personne très dangereuse. Vous ne pouvez donc pas --
24 lorsque vous menez une enquête, vous devez effectivement
25 vous faire l'avocat du diable et vous devez établir si cet

A.V.

1 homme -- si les actions de cet homme correspondent à celles
2 d'un délinquant -- aux actions du délinquant typique.

3 C'est comme le modus operandi du prédateur
4 en ligne, oui, ça correspond. C'est une manière de
5 procéder. Gagner la confiance, puis renverser la vapeur.
6 Oui, ça fonctionne. Vous savez, se faire demander -- faire
7 des demandes et les ignorer? Oui, ça correspond aussi.
8 N'est-ce pas? Mentir à propos de son identité? OK. Oui,
9 c'en est une. Ce sont tous des faits qui étaient présents
10 dans mon cas. Peut-être, vous savez, si quelqu'un me
11 disait : « Eh bien, même après avoir examiné votre dossier,
12 il y avait certains problèmes d'ordre juridique qui ont
13 fait en sorte qu'il n'a pas été possible d'aller de
14 l'avant », je comprendrais. Mais je voudrais quand même
15 qu'ils avouent avoir échoué. Nous avons assez d'éléments
16 pour l'amener ici en raison de la façon dont il --

17 Il avait déjà violé des femmes à ce stade.
18 Vous comprenez? Ils auraient dû monter un dossier. Ils
19 auraient dû avoir quelque chose en cours le concernant. Ils
20 auraient dû s'adresser aux femmes auxquelles il avait
21 parlé. Mais oui, ils ont échoué, et c'est ce que je veux.
22 Je veux qu'ils reconnaissent avoir échoué. Ils l'avaient et
23 ils l'ont laissé partir.

24 Toutes ces choses sont un fardeau -- un
25 fardeau pour moi. Et mes -- mes charmantes amies me

A.V.

1 disent : « Eh bien, pourquoi ne pas simplement oublier tout
2 ça? » J'ai répondu : « Écoute, je l'ai fait. Je l'ai
3 oublié. Je ne m'en suis jamais remise. Je l'ai juste
4 enterré, mais regarde ce qui est arrivé. » Les nouvelles
5 apparaissent et on y lit : « Oh, regarde ça, le visage de
6 ton violeur placardé partout à la télé et aux nouvelles. »
7 Ça m'a bouleversé et ça --

8 Deux semaines plus tard, j'ai été violée
9 une fois de plus. Et, vous savez, il y a certaines choses
10 que, même si vous essayez d'oublier, vous passez à autre
11 chose, vous dites juste : « Eh bien, laissons le karma ou
12 qui que ce soit s'en occuper », elles reviennent vous
13 hanter jusqu'à ce que vous vous en occupiez adéquatement.
14 Et c'était initialement mon plan.

15 Je voulais tout régler adéquatement, tout
16 mettre derrière moi, mettre un terme à tout ça, refaire ma
17 vie et édifier tous ces facteurs de protection dont j'ai
18 besoin selon les médecins associés à être entourée d'une
19 structure sociale : amis, famille, travail, activités.

20 Mais tout ça prend du temps, parce que
21 chaque fois que je traite avec quelqu'un et qu'il trahit ma
22 confiance, ça complique les choses.

23 MME CAITLIN HENDRICKSON : Avez-vous
24 d'autres recommandations à l'intention des commissaires? Je
25 crois que vous avez formulé de solides recommandations

A.V.

1 concernant la police et la reddition de comptes.

2 MME A.V. : Oui, il -- oui, il y en a une
3 autre.

4 MME CAITLIN HENDRICKSON : Certainement.

5 MME A.V. : Une chose m'a vraiment mise en
6 colère : certains chiffres qui circulaient concernant --
7 comment est-ce qu'ils appellent ça -- le taux de
8 condamnation, pas vrai? Ils disent que c'est environ trois
9 pour cent ou quelque chose dans le genre.

10 C'est -- c'est très embarrassant. C'est --
11 c'est intolérable. Les taux de condamnation pour homicides
12 sont plus élevés que ça. Ça doit -- ça doit augmenter. Et
13 littéralement, par la loi ou par mandat, peu importe ce
14 qu'ils doivent faire, ils doivent le faire augmenter pour
15 qu'il rejoigne le taux pour homicides -- le taux de
16 condamnation et parce que tout -- tout ce qu'on entend de
17 la police, qu'il s'agisse de la GRC ou de la police
18 municipale, c'est : « Eh bien, c'est sa parole contre la
19 tienne. Oh, ce sont des enquêtes difficiles. » Il y a
20 tellement d'excuses. Mais ce qui manque vraiment c'est une
21 volonté d'exiger davantage d'eux-mêmes.

22 Je veux dire -- si j'avais un taux de
23 succès de trois pour cent comme commis aux ventes je me
24 ferais congédier

25 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mm-hmm.

A.V.

1 MME A.V. : Vous savez, tous les
2 travailleurs doivent atteindre un taux de rendement
3 minimal. Il y a -- ils échouent simplement, et je -- juste
4 de le dire sans le faire est un début, car c'est --
5 personne ne se plaint jamais, ne dit, oui, je sais, c'est
6 triste. Ouais, c'est mauvais. Mais personne n'en fait
7 jamais réellement un mandat.

8 Même s'ils ne respectent pas leur mandat,
9 je m'en contenterais, mais au moins établir d'abord un
10 mandat, pas vrai?

11 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mm-hmm.

12 MME A.V. : C'est une première étape. Puis
13 continuez sur cet élan, non? C'est donc ce que j'aimerais
14 voir. J'aimerais que -- que tous ces taux de condamnation
15 reçoivent le mandat de rattraper les taux de condamnation
16 pour homicide.

17 Mais pour y arriver, pour la police
18 définitivement, c'est l'aspect qui touche à la violence, et
19 puis il y a l'autre aspect qui est le logement -- c'est un
20 obstacle important concernant la pauvreté, dans le cercle
21 vicieux de la pauvreté, car comme je disais, dans mon cas,
22 en ce moment, j'ai l'impression que je ne peux pas me
23 concentrer sur -- bâtir une vie avec un emploi et ce genre
24 de choses quand, vous savez, ma sécurité de logement est
25 compromise et je ne peux même pas vivre avec mon enfant?

A.V.

1 Son bien-être est une priorité et ça a une
2 incidence sur lui, car il ne peut être auprès de moi. Donc,
3 je dois accorder la priorité à cet aspect, et comme, vous
4 savez, appliquer ma propre politique du logement d'abord,
5 pas vrai? Ma politique personnelle du logement d'abord. Et
6 c'est un système très cloisonné. C'est très -- outre la
7 crise du logement qui fait qu'il n'y a aucun logement
8 vacant pour personne et que c'est trop cher, vous ne pouvez
9 même pas plaider en personne auprès des gestionnaires
10 d'immeubles ou connaître leurs règles, car chacun suit des
11 règles différentes et ils ne suivent même pas leurs propres
12 règles.

13 Et je dirais que, B.C. Housing, c'est un
14 peu comme s'ils ne faisaient que vous traiter -- traiter
15 comme un numéro, une demande et rien de plus. Et personne
16 ne prend vraiment le temps de s'attarder à chaque personne,
17 à déterminer comment les loger. Personne ne s'y prend comme
18 ça. Pourtant, ils disposent des renseignements sur les gens
19 ayant besoin d'être logés. Mais personne -- ce n'est le
20 travail de personne de déterminer où nous pourrions vous
21 placer, pas vrai?

22 J'ai une demande de transfert, de mon
23 immeuble, quelqu'un doit donc déménager quelque part pour
24 que je puisse prendre sa place. Mais il y a toutes ces
25 autres personnes sans-abri qui n'ont nulle part où habiter

A.V.

1 et ils vont probablement obtenir cette place.

2 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mm-hmm.

3 MME A.V. : En même temps, nous sommes
4 probablement des centaines à attendre un transfert. Tout ce
5 que je veux c'est que quelqu'un se penche sur le cas des
6 personnes responsables des transferts et dise : « Nous
7 allons faire le changement. Nous n'avons pas besoin
8 d'attendre. » Je veux dire, nous ne -- parce qu'il s'agit
9 d'endroits libres qui ne peuvent être mis à disposition ou
10 libérés parce qu'il s'y passe d'autres choses qui n'ont
11 rien à voir avec nous.

12 MME CAITLIN HENDRICKSON : Oui.

13 MME A.V. : Mais ce n'est actuellement le
14 travail de personne de dire, oh regarde, à B.C. Housing,
15 voici un registre de centaines de personnes qui attendent
16 de pouvoir déménager. Ne faisons que les transférer entre
17 tous les immeubles et ça fera diminuer la liste d'attente.

18 MME CAITLIN HENDRICKSON : Ça a beaucoup de
19 sens, oui.

20 Écoutez, il y a beaucoup de choses qui ont
21 tellement de sens, et on se demande pourquoi -- pourquoi
22 rien ne change?

23 MME A.V. : Vous savez, ce que je crois
24 c'est, écoutez, ne faites que me donner accès. Je le ferai
25 moi-même. Et c'était -- c'est mon autre point. J'aimerais

A.V.

1 juste que tout l'accès à l'information soit offert, soit --
2 et pas aussi inaccessible comme c'est actuellement le cas,
3 car -- je n'ai peut-être pas besoin de connaître le nom du
4 gestionnaire de l'immeuble, mais il va sans dire que ce
5 serait bien de connaître son courriel, du genre
6 gestionnaire d'immeuble @ immeuble point com. N'est-ce pas?

7 MME CAITLIN HENDRICKSON : Oui.

8 MME A.V. : Donc je dis : « Écoutez, voici
9 mon identité. Voici mon enfant. Voici notre situation.
10 Voici, vous savez, de quoi a l'air notre vie. S'il vous
11 plaît, faites-nous signe si une occasion se présente. C'est
12 tout ce que je demande. »

13 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mm-hmm.

14 MME A.V. : Donc -- donc -- de toute façon,
15 je veux juste -- je lance quelques idées concernant
16 certains services que j'utilise. Par exemple, que dites-
17 vous d'une foire du logement, pour permettre à tout le
18 monde de se rencontrer? Les personnes qui offrent des
19 logements rencontrent les gens ou leur offrent l'occasion
20 de plaider en leur propre faveur auprès des décideurs et
21 d'ainsi faire avancer les choses. Donc cette idée a déjà
22 été lancée.

23 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mm-hmm.

24 MME A.V. : N'est-ce pas? Mais ce à quoi je
25 fais face en ce moment en plus de mes propres affaires,

A.V.

1 j'aide, comme je disais, j'aide mon amie [A.] qui a déjà
2 fait une déclaration.

3 Et dans son cas, elle est sans-abri et
4 elle demeure avec moi jusqu'à ce que les choses bougent,
5 mais elle -- cette situation tire en quelque sorte à sa
6 fin, car je ne suis pas autorisée à l'héberger. J'habite un
7 logement subventionné.

8 MME CAITLIN HENDRICKSON : Les invités ne
9 peuvent rester qu'un certain temps.

10 MME A.V. : C'est exact.

11 MME CAITLIN HENDRICKSON : Et sa présence
12 risque de mettre votre logement à risque.

13 MME A.V. : Eh bien, c'est ce que je veux
14 dire. C'est ce que je veux dire. C'est déjà le cas, s'ils
15 s'en rendent compte et décident d'agir.

16 MME CAITLIN HENDRICKSON : Oui.

17 MME A.V. : N'est-ce pas? Donc en plus du
18 fait qu'elle est sans-abri, je suis déjà moi-même en danger
19 de le devenir. Pas juste à cause de sa situation, mais en
20 raison des autres choses qui m'arrivent. C'est donc une
21 combinaison. Il y a maintenant plusieurs facteurs.

22 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mm-hmm.

23 MME A.V. : Et je l'aide à se défendre, car
24 sa situation, elle vit une tragédie actuellement et ses
25 droits de la personne ont été bafoués. Et dans son cas,

A.V.

1 j'ai remarqué que sa capacité à trouver un logement est --
2 est diminuée par l'injustice, par le fardeau de l'injustice
3 de ce qui lui a été fait.

4 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mm-hmm.

5 MME A.V. : Donc parce que c'est si
6 difficile pour elle de trouver du répit sur le plan
7 judiciaire, elle n'a pas été en mesure de consacrer autant
8 de temps ou d'énergie à la recherche d'un logement, car
9 chaque fois que vous vous informez pour une maison, chaque
10 fois que j'essaie de prendre un rendez-vous pour elle, il
11 est possible qu'elle ne se présente pas parce qu'elle est
12 trop en colère ou trop fatiguée. Elle souffre de handicaps
13 qui sont essentiellement les mêmes que les miens. Nous
14 avons les même ou à peu près -- c'est pourquoi nous nous
15 entendons si bien.

16 Et -- oui -- c'est -- ç'a été difficile
17 pour moi aussi et j'ai constaté certaines lacunes du
18 système, particulièrement relativement au logement en ce
19 qui la concerne, car vous savez, j'ai besoin d'un
20 transfert, mais j'ai un logement. Eh bien, elle est
21 complètement sans-abri et il n'y a même pas une chambre
22 pour elle dans les maisons d'hébergement. Et ils ne veulent
23 pas non plus lui payer un hôtel.

24 Comment va-t-elle donc survivre dans les
25 rues avec ses enfants? Et puis c'est l'autre facette, ils

A.V.

1 vont les lui enlever si elle est à la rue sans-abri pendant
2 un certain temps. Donc. Et tout ça a été créé par des
3 responsables du logement déjà dans le système. Ça n'a pas
4 été créé par un type quelconque à, vous savez, peu importe.

5 Ç'a été -- ç'a été créé par les gens à la
6 clinique V.N.H. Et la femme à cet endroit qui l'a expulsée,
7 elle n'était pas supervisée. Notre demande de contrôle a
8 été refusée. J'y suis allée. [A.] a juste quitté en colère.
9 Elle ne faisait que pleurer. C'était trop pour elle. Je
10 devais donc parler en son nom et je me suis assise là et
11 j'ai parlé aux autres gestionnaires d'immeubles qui sont
12 égaux à ce gestionnaire. Mais ils ne sont pas supervisés.
13 Ils peuvent faire ce qui leur plaît et personne ne leur dit
14 rien. Ils n'ont pas de supérieur ou de superviseur ou
15 quelqu'un du genre qui est, qui s'en fiche ou se fait
16 congédier ou je ne sais pas ce qui est arrivé. Mais ils ne
17 sont pas disposés à aussi rendre des comptes.

18 Et -- et j'ai trouvé ça très effrayant
19 parce que ça m'a vraiment fait prendre conscience du fait
20 que n'importe qui dans le système pour B.C. Housing et pour
21 les logements abordables, nous pensons jouir d'une sécurité
22 de logement, mais ce n'est pas le cas parce que n'importe
23 qui peut venir les expulser pour n'importe quelle raison.
24 Ils peuvent inventer n'importe quoi. Ils peuvent faire ce
25 qu'ils veulent et c'est ce qui est arrivé ici. Et pour

A.V.

1 gonfler les chiffres peut-être, vous savez, pour dire oh,
2 nous avons logé tous ces gens, vous savez, pour --

3 Ça n'a aucune utilité si quelqu'un y est
4 pendant 15 ans. C'est comme dire, nous nous fichons d'aider
5 quelqu'un pendant 15 ans. Nous préférons loger des
6 centaines de personnes tous les deux ans.

7 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mm-hmm.

8 MME A.V. : Ça paraît mieux. N'est-ce pas?

9 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mais ils ne
10 s'attardent pas aux statistiques concernant les endroits où
11 ils ont déménagé.

12 MME A.V. : Ou pour quelle raison ou
13 qu'est-ce qui leur est arrivé ensuite.

14 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mm-hmm.

15 MME A.V. : Donc dans ces situations les
16 gens sont expulsés sans avoir un autre logement au
17 préalable, et ils sont jetés à la rue. Puis -- et ce n'est
18 pas juste les gens, ce sont les familles parce que je suis
19 au courant de deux familles qui -- pas juste mon amie [A.],
20 mais je suis au courant d'une autre -- autre. Et [A.] m'a
21 parlé d'une -- de quelqu'un d'autre; ça fait donc trois
22 familles desquelles je suis personnellement au courant qui
23 ont été expulsées sans avoir un endroit où aller.

24 Et je crois que ça devrait juste être
25 illégal. Vous ne pouvez pas jeter quelqu'un à la rue. Sans

A.V.

1 raison. Aucune. Absolument aucune raison. Particulièrement
2 les familles. Voilà donc la plus importante difficulté que
3 nous avons ici mis à part les problèmes que cette -- c'est
4 une enquête nationale?

5 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mm-hmm.

6 MME A.V. : Eh bien, le logement est un
7 problème local. Donc lorsque le gouvernement fédéral ne
8 prête pas attention à ce que font les municipalités
9 concernant le logement de ses citoyens, ça pose également
10 problème.

11 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mm-hmm.

12 MME A.V. : Parce que oui, je sais qu'il
13 s'agit de Vancouver et oui, il y a la Colombie-Britannique,
14 mais il y a ensuite le fédéral et si le fédéral se soucie
15 des particuliers, il doit s'occuper des administrations
16 locales.

17 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mm-hmm.

18 MME A.V. : Et si la ville de Vancouver ne
19 peut pas payer pour mon amie [A.] afin qu'elle ait quelque
20 par où rester, je veux dire, je ne parle pas de cette
21 enquête en tant que telle, mais -- et si entre tous les
22 ordres de gouvernement, de la ville à la province jusqu'au
23 fédéral, ils doivent lui trouver une place afin qu'elle ne
24 se retrouve pas à la rue. Nous sommes au Canada. Elle a été
25 expulsée à une époque très neigeuse.

A.V.

1 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mm-hmm.

2 MME A.V. : Oui, c'est -- je ne comprends
3 simplement pas comment de telles situations peuvent se
4 produire. Et vous savez, c'est le pire aspect, ça n'avait
5 même pas à arriver. Vous devez simplement empêcher les gens
6 d'expulser des personnes et de les jeter à la rue et vous
7 venez d'éviter ces ennuis.

8 En même temps, oui, je ne sais pas ce que
9 nous allons faire parce que -- c'est l'autre aspect, et
10 c'est comme ça que j'ai été affectée. Lorsqu'elle a été
11 expulsée, j'ai immédiatement dit : « Non, je dois
12 t'aider. » Je ne peux pas laisser des gens que je connais
13 devenir sans-abri, car j'ai perdu ma maison à tellement de
14 reprises, pas juste à cause de l'immigration. J'étais
15 enfant. Je n'avais rien demandé. J'ai perdu tout ce que
16 j'avais là-bas.

17 J'ai perdu ma maison à nouveau en 2010,
18 puis j'ai dû déménager de mon onéreux 5 et demie.
19 Aujourd'hui, je risque de perdre ce logement. Je veux dire,
20 je sais ce que c'est que de perdre son logis. Donc ça
21 touche vraiment une corde sensible, vous savez, ce que ça
22 signifie, ce que ça signifie pour elle. C'est pourquoi je
23 voulais l'aider.

24 Nous avons une journée -- elle a été
25 expulsée un jeudi. Le samedi, nous avons téléphoné au

A.V.

1 ministère des Enfants et de la Famille pour obtenir de
2 l'aide pour la loger un soir, car à ce moment, je me disais
3 que je ne pouvais pas nous faire courir le risque, à moi et
4 mon enfant, de perdre le seul endroit que nous avons.

5 Donc à cette époque je me disais, vous
6 savez, ils ne peuvent pas vraiment venir ici, mais vous
7 savez, nous pouvons peut-être appeler, nous allons chercher
8 de l'aide. Et j'ai naïvement cru qu'ils nous aideraient.
9 Ils n'ont pas voulu aider. Ils ont seulement dit : « Oh, eh
10 bien, nous allons vous placer dans des maisons
11 d'hébergement », mais en raison de la composition de la
12 famille de [A.], elle ne peut être séparée de son enfant
13 majeur.

14 MME CAITLIN HENDRICKSON : Oui.

15 MME A.V. : Et ils ne s'en sont pas
16 souciés. Et ils ont présenté les choses comme si elle était
17 capricieuse alors que ce n'était pas le cas. Elle empêche
18 probablement -- elle lui sauve probablement la vie. Je veux
19 dire, ils n'envisageraient jamais de dire à une mère qu'ils
20 vont la séparer de son enfant de trois ans. Il devra aller
21 dans une maison d'hébergement pour hommes adultes sans-
22 abri, c'est un garçon.

23 Ça n'a aucun sens, mais lorsqu'il s'agit
24 de quelqu'un qui souffre d'une déficience cognitive ou
25 d'autres problèmes de santé mentale comme c'était le cas

A.V.

1 pour son fils, et particulièrement avec la manière dont il
2 est protégé, car elle en prend grand soin, il ne survivrait
3 pas, donc. Mais peu importe, ils sont donc -- ils lui ont
4 dit : « Non, nous ne vous aiderons pas. Nous ne vous aidons
5 qu'en vous plaçant dans la maison d'hébergement. »

6 Je les ai rappelés et j'ai dit :
7 « Écoutez, elle vient tout juste de venir chez moi pour
8 utiliser le téléphone et obtenir de l'aide. Vous lui avez
9 répondu non, mais maintenant vous me mettez en danger,
10 OK? » Donc maintenant il ne s'agit plus d'une seule
11 famille, il est question de deux familles parce qu'elle est
12 ici et si elle n'a nulle part où aller. Je ne lui dirai
13 pas : « Eh bien va-t'en », pour littéralement l'abandonner
14 sur le trottoir. Et la femme a répondu : « Oh, eh bien vous
15 n'avez qu'à appeler la police dans ce cas. »

16 Et je me suis dit : « Êtes-vous folle? »
17 Parce que même la police ne pouvait pas sortir [A.] de son
18 logement lorsqu'elle se faisait expulser. Ils ont dû
19 appeler le ministère pour obtenir de l'aide, car ils
20 n'étaient pas autorisés à faire ça. Même la police ne jouit
21 pas de l'autorité nécessaire pour expulser physiquement une
22 personne de son logement.

23 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mm-hmm.

24 MME A.V. : Donc la seule manière qu'ils
25 ont trouvé pour faire en sorte que [A.] quitte son

A.V.

1 appartement a été d'appeler le ministère des Enfants, leur
2 demander de lui trouver une chambre au Y, puis elle est
3 partie.

4 Mais ce -- cette femme du gouvernement
5 s'attendait à ce que je le fasse aussi de mon logement, il
6 n'est donc pas uniquement question de répéter le
7 traumatisme, mais elle s'attendait à ce que je fasse
8 quelque chose que même la police ne pouvait pas faire -- ou
9 plutôt ne pouvait pas faire parce qu'elle n'est pas sans
10 cœur. Je ne suis pas sans cœur.

11 Mais la réponse qu'elle m'a donnée m'a
12 vraiment -- je veux dire -- eh bien, après avoir raccroché
13 j'ai pleuré pendant une heure en raison de la façon dont
14 elle m'a traitée. Vous comprenez? Et ça ne concerne même
15 plus [A.]. C'est à propos de la manière dont cette femme
16 m'a traitée. Je l'ai appelée pour obtenir de l'aide et lui
17 ai dit que j'avais -- que j'étais aux prises avec ce
18 problème, vous savez. Je ne peux pas offrir mon logement.
19 J'aimerais que ce soit le cas, mais en ce moment je ne peux
20 pas.

21 Et elle me répond : « Oh, eh bien, si vous
22 ne la voulez pas, appelez la police. » Et je suis une
23 personne qui souffre de problèmes de santé mentale. Donc si
24 je le faisais et que quelque chose arrivait à [A.], que
25 m'arriverait-il à moi, à ma santé mentale et à la

A.V.

1 culpabilité?

2 MME CAITLIN HENDRICKSON : Et vos
3 interactions antérieures avec la police.

4 MME A.V. : Et -- eh bien, il y a ça.
5 Comment a-t-elle pu me dire ça?

6 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mm-hmm.

7 MME A.V. : Et sérieusement, le
8 gouvernement est-il à ce point en manque d'argent? Nous
9 n'avons demandé qu'une seule nuit. Manquent-ils tellement
10 d'argent au point de ne pas pouvoir donner 150 \$ à une
11 personne sans-abri afin qu'elle puisse dormir dans un
12 endroit chaud? Et non seulement une personne, mais une
13 famille avec des enfants.

14 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mm-hmm. Oui, et
15 elle vient de me raconter sa situation.

16 MME A.V. : C'est vrai, ça a donc eu un
17 impact sur ma capacité à lui venir en aide, car lorsque
18 j'ai été traitée de cette façon, je me suis sentie
19 impuissante. Je me suis sentie rejetée, petite, comme si je
20 ne pouvais rien faire. Et je ne l'ai pas aidée pendant une
21 ou deux semaines entières. Je devais m'en remettre. Et
22 pendant ce temps, elle se débat, elle se démène avec ses
23 affaires et tout ça et elle a dû le faire seule, car je ne
24 pouvais même pas l'aider. Je veux dire, le seul appui
25 qu'elle avait a été démolli par les gens --

A.V.

1 MME CAITLIN HENDRICKSON : Eh bien, c'est
2 l'impasse, n'est-ce pas? Je veux dire, vous savez
3 exactement ce qu'elle traverse, donc vous êtes disposée à
4 l'aider, mais ça a des répercussions sur vous. Et --

5 MME A.V. : C'est exact. C'est le cas -- eh
6 bien, je pourrais accepter les répercussions si c'était
7 autre chose que de se faire dire des stupidités ou de se
8 voir refuser de l'aide lorsqu'ils savent qu'ils peuvent en
9 offrir. Et c'est -- ce qui constitue l'injustice, pas vrai?

10 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mm-hmm.

11 MME A.V. : C'était donc, les deux, c'était
12 l'IMCF et l'aide au revenu qui ensemble nous ont en quelque
13 sorte abattues toutes les deux cette fin de semaine.

14 MME CAITLIN HENDRICKSON : Oui.

15 MME A.V. : N'est-ce pas? Puis la dernière
16 chose que j'ai remarquée concernait la VACFSS. Lorsque --
17 nous pensions, encore une fois naïvement, que Vancouver
18 Aboriginal Family Services nous viendrait réellement en
19 aide. Nous pensions qu'ils étaient informés et sensibles à
20 l'égard des problèmes qui accablent les familles
21 autochtones. Et pourtant, pour aider mon amie, ils lui ont
22 offert de placer son fils temporairement.

23 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mm-hmm.

24 MME A.V. : À mon avis, c'est l'équivalent
25 de dire à -- quelqu'un de descendance juive, aimeriez-vous

A.V.

1 vous doucher dans ma chambre à gaz, parce que le
2 traumatisme et le génocide qu'ont vécu les familles
3 autochtones sont équivalents. Eux-mêmes appellent ça le vol
4 de bébés. Et il y a eu les dossiers fédéraux qui ont été
5 gagnés en raison de toutes les actions militantes réalisées
6 et il y a toutes ces excuses. Il y a la réconciliation. Il
7 y a eu une reconnaissance du fait que --

8 Et même en Colombie-Britannique, il y a
9 tout récemment eu un cas, n'est-ce pas? Le Ministère a
10 retiré un bébé. Ils doivent maintenant le restituer, car
11 leurs actes étaient complètement injustifiés. Et ce qu'ils
12 proposent à mon amie pour l'aider est de lui retirer son
13 enfant? C'est juste -- évidemment elle lui a raccroché au
14 nez, mais l'impact que ça a, et c'est ce que [A.] ne vous a
15 peut-être pas racontée : maintenant, elle ne peut plus
16 utiliser cette ressource. Ces -- ce qu'elle aurait dû --
17 ils auraient dû l'aider à se trouver un logement.

18 Son problème n'était pas qu'elle n'était
19 pas en mesure de s'occuper de son enfant ou que son enfant
20 demandait tellement de temps qu'elle n'arrivait pas à
21 trouver un logement ou qu'elle devait le placer quelque
22 part. Ce n'était pas son problème. Elle a seulement besoin
23 d'un endroit où aller. Mais elle ne peut plus les utiliser
24 à titre de ressource.

25 Donc un gros morceau avec lequel j'avais

A.V.

1 besoin d'aide -- je veux dire, j'ai besoin d'aide pour
2 l'aider. Je ne pouvais même pas les aborder en son nom, car
3 elle se serait probablement fâchée après moi pour avoir
4 tenté de les relancer. Vous comprenez?

5 Je ne comprends même pas d'où ils ont
6 sorti ça, lui offrir de la séparer de son enfant. Comme
7 pour l'aider. Puis de présenter la chose comme étant utile
8 d'une certaine façon. Ça ne se fait juste pas d'un -- pas
9 d'un point de vue pratique ou rationnel et certainement pas
10 avec une approche historiquement sensible de guérison. Ça
11 ne se fait d'aucune façon que ce soit.

12 Donc, par chance, c'est -- elle est sans-
13 abri depuis maintenant deux mois et c'était il y a plus
14 d'un mois. Donc j'ai dit : « Écoute, elle pleure chaque
15 fois qu'elle appelle dans une maison d'hébergement parce
16 qu'elle se fait dire non. Elle ne peut pas appeler dans
17 20 maisons et pleurer chaque jour jusqu'à ce qu'elle
18 trouve. » -- et vous savez -- et je ne peux pas le faire
19 non plus, car ils disent : « Eh bien non, le client doit
20 téléphoner. » Je ne suis personne. Ils me traitent comme si
21 je n'étais personne.

22 MME CAITLIN HENDRICKSON : Oui.

23 MME A.V. : Je ne suis pas un défenseur,
24 même si je défends. Donc je dis : « Vous savez quoi?
25 Retourne à la VACFSS. » J'ai finalement été en mesure de

A.V.

1 créer une situation me permettant de lui dire en toute
2 sécurité de retourner à la VACFSS, de leur demander de
3 faire le travail ardu à sa place, car c'est difficile pour
4 elle.

5 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mm-hmm.

6 MME A.V. : N'est-ce pas? C'est ce qu'elle
7 a fait. Mais elle a seulement laissé un message et ils
8 n'ont probablement pas rappelé. Ils n'ont rien fait. C'est
9 la fin de semaine. Ils ne feront probablement rien jusqu'à
10 lundi de toute façon.

11 Mais c'est une caractéristique du système.
12 Elle est donc en communication avec des entités autochtones
13 particulières qui sont censées l'aider. Mais ensemble,
14 elles la mettent dans cette situation. Et c'est -- elle est
15 sans-abri en raison du système, non? Oui, donc oui. Donc de
16 toute façon, elle est donc sans-abri par la faute du
17 système et non en raison d'erreurs qu'elle a commises. Et
18 c'est -- ce sont mes remarques et ma corroboration de son
19 témoignage.

20 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mm-hmm.

21 MME A.V. : Donc de toute façon, j'imagine
22 que c'est en majeure partie -- la majorité de ce dont je
23 voulais faire part aux commissaires et j'espère sincèrement
24 qu'ils souhaitent réellement prendre des mesures
25 différentes.

A.V.

1 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mm-hmm. Eh bien,
2 pour ma part, je peux vous remettre ma carte afin que vous
3 disposiez de mes coordonnées. Et s'il a quoi que ce soit
4 d'autre qui se présente, comme le numéro de dossier que je
5 vous ai demandé --

6 MME A.V. : Oh, oui.

7 MME CAITLIN HENDRICKSON : Si j'ai besoin
8 que vous me fournissiez d'autres renseignements, parce que
9 je vais probablement envoyer tout ça à mon patron aux fins
10 d'examen afin de déterminer si certains aspects pourraient
11 faire l'objet d'un examen plus poussé, parce que vous avez
12 signalé un grand nombre de problèmes auxquels vous avez dû
13 faire face. Et ça peut être --

14 MME A.V. : Oui, mais beaucoup d'entités du
15 gouvernement, je veux dire, elles collaborent toutes pour
16 vous aplatir.

17 MME CAITLIN HENDRICKSON : Oui. Et, eh
18 bien, nous ne faisons pas partie du gouvernement. Nous
19 sommes financés par celui-ci, mais nous sommes indépendants
20 du gouvernement dans le cadre de cette enquête. J'espère
21 donc qu'ils pourront se pencher sur certains aspects de
22 votre témoignage, comme je disais, vous l'avez présenté de
23 manière très éloquente et je crois que vous avez beaucoup
24 de réflexions profondes à transmettre, j'espère donc que --
25 les commissaires réaliseront leur examen quoi qu'il en

A.V.

1 soit, mais je crois que l'on doit aussi s'y attarder de
2 plus près.

3 Donc je souhaite vous remercier pour votre
4 témoignage d'aujourd'hui. Y a-t-il autre chose que je ne
5 vous ai pas demandé?

6 MME A.V. : Oui, en ce moment je ne crois
7 pas. Je crois -- je voulais juste m'assurer de pouvoir
8 m'exprimer concernant la situation de [A.], car c'est --
9 c'est -- je crois que lorsque vous mentionnez les
10 réflexions profondes, ma philosophie est que la famille est
11 vraiment le meilleur endroit pour -- où les gens peuvent
12 aller chercher de l'aide.

13 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mm-hmm.

14 MME A.V. : Malheureusement, beaucoup de
15 gens ne comptent pas sur les familles dont ils auraient
16 besoin.

17 J'ai tellement de chance. Ma mère et mon
18 frère, ils -- sans eux je ne serais pas ici aujourd'hui. Et
19 lorsque je vois mon amie qui a beaucoup de parenté, mais
20 pas du genre à pouvoir l'aider, je ne peux pas -- j'assume
21 ce rôle, car la famille n'a pas d'heures d'ouverture.

22 MME CAITLIN HENDRICKSON : Oui.

23 MME A.V. : Ils vont au-delà des besoins.
24 Ce n'est pas seulement à propos du logement, de l'argent ou
25 du panier d'épicerie, vous savez, ou seulement payer pour

A.V.

1 ça. Les familles font tout, vous savez? Et -- non, les
2 familles aident à tout faire et elles sont réellement la
3 première source d'aide pour chaque personne.

4 Donc appuyer les familles demeure -- et
5 dans ce cas, le concept de famille, comme ce que vous
6 disiez, aider les gens à s'aider eux-mêmes est formidable.
7 C'est pourquoi il y a beaucoup de frustration. Si -- ouvre-
8 moi juste la porte de ton bureau. Je ferai le travail moi-
9 même. J'arrangerai les choses et je partirai, non? Je ne
10 suis pas ici pour causer des ennuis à qui que ce soit. Je
11 ne suis pas ici pour donner du travail à qui que ce soit.
12 Je suis juste ici pour -- et il y a en quelque sorte le
13 mythe que les gens veulent se retrouver dans ces situations
14 et qu'ils ne veulent pas s'aider. En réalité, leurs
15 compatriotes les en empêchent. Ils érigent des obstacles
16 devant ce qu'ils doivent accomplir -- je veux seulement
17 réaffirmer que, que ce sont les gens, et les gens et leurs
18 familles et leurs réseaux de soutien --

19 MME CAITLIN HENDRICKSON : Mm-hmm.

20 MME A.V. : -- qui alimentent vraiment
21 l'âme des gens et les poussent à continuer. Oui. Mais non,
22 c'est tout.

23 MME CAITLIN HENDRICKSON : OK. En bien,
24 encore une fois merci beaucoup pour tout ce dont vous nous
25 avez fait part avec autant de franchise. De la part de

A.V.

1 l'Enquête nationale, nous vous sommes très reconnaissants.

2 Il est 17 h 51. Je vais éteindre la

3 caméra.

4 --- À la suite de quoi la déclaration s'est terminée à

5 17 h 51.

A.V.

PAR LA PRÉSENTE, J'ATTESTE QUE j'ai, au mieux
de mes compétences et de mes capacités,
transcrit de manière fidèle à partir d'un enregistrement
préexistant
la séance précédente.



A. Forcione

Antoinette Forcione, transcriptrice judiciaire*

*Cette attestation renvoie à la transcription
originale en anglais.